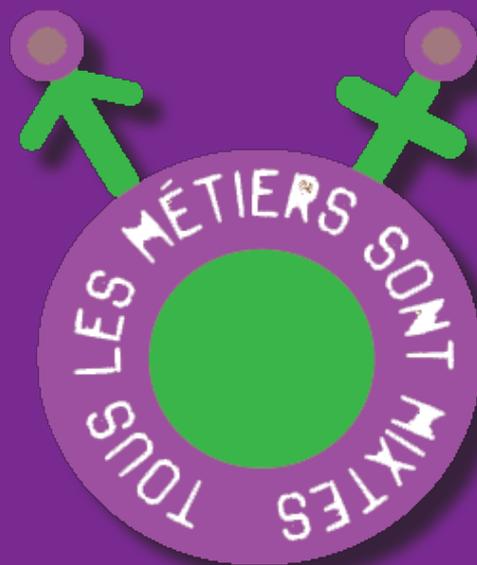


Filles et Garçons sur le chemin de l'égalité

- **Éléments de contexte**
- **Les concours**
- **Les actions**
- **Les séquences pédagogiques**
- **Les ressources**



Sommaire



Ministère de l'Éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la recherche

Document réalisé par la délégation
régionale de l'ONISEP Centre.

1 bis rue Chanzy 45016 Orléans Cedex 1
☎ 02 38 42 16 42

Directeur de la publication :
Pascal Charvet

Directrice déléguée : Sylvie Hauchecorne

Rédactrice en chef : Raniha Oultache

Rédaction : Emilie Gautier - Valérie Buéri -
Jessica Hery

PAO : Florence Faure

Diffusion : Marielle Woll - Florence Faure

Imprimeurs : Montligeon Les Gaillons
61400 Saint-Hilaire-le-Châtel

(couverture) Imprimerie Nouvelle - JOUVE

Dépôt légal : Septembre 2011

Ce document d'information est diffusé
gratuitement à tous les établissements
publics et privés sous contrat
de l'Académie d'Orléans-Tours

Nombre d'exemplaires : 3 000

Reproduction, même partielle, interdite
sans accord préalable de l'Onisep.

● Éléments de contexte

- fiche 1 Le cadre législatif p 1
- fiche 2 La scolarité et l'orientation des filles
et des garçons dans l'académie en 2010..... p 3

● Les concours

- fiche 3 Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin ! p 7
- fiche 4 Les Olympes de la parole p 9
- fiche 5 Le prix de la vocation scientifique et technique des filles..... p 11
- fiche 6 Buzzons contre le sexisme p 13

● Les actions

- fiche 7 Conférence "Ingénieure au féminin" p 15
- fiche 8 "Quand les femmes s'en mêlent" p 17
- fiche 9 Filles ou garçons, élargir ses cibles professionnelles..... p 19

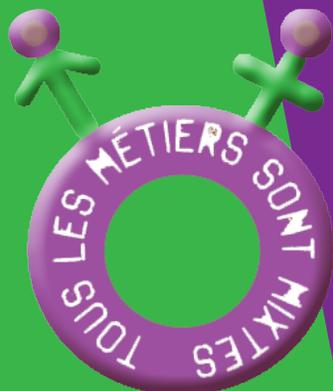
● Les séquences pédagogiques

- fiche 10 1900-2000, un siècle d'avancées p 21
- fiche 11 Où sont les femmes dans l'organigramme ? p 25
- fiche 12 Des métiers au féminin : des stéréotypes qui perdurent p 27
- fiche 13 Prise de conscience et réflexion sur les stéréotypes..... p 29
- fiche 14 D'où viennent les stéréotypes ?..... p 31
- fiche 15 Les différents choix professionnels p 37
- fiche 16 Représentations filles - garçons p 39
- fiche 17 Genre et prestige des métiers : faut-il faire un lien ?..... p 41
- fiche 18 Des métiers selon le genre p 45
- fiche 19 Convaincre les parents p 49
- fiche 20 Les quiz thématiques collège..... p 51
- fiche 21 Les quiz thématiques lycée p 55

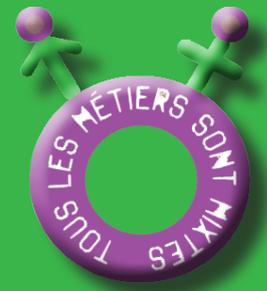
● Les ressources

- fiche 22 Repères historiques p 59
- fiche 23 Outils multimédia et littérature p 61
- fiche 24 Sites internet p 65
- fiche 25 Fonds documentaire en prêt au Service académique
d'information et d'orientation (SAIO) p 67
- fiche 26 Textes officiels et ressources académiques..... p 69
- fiche 27 Un outil de formation : Pairform@nce p 71

En téléchargement gratuit sur : <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Centre>



Filles et Garçons sur le chemin de l'égalité



La mixité dans les établissements est inscrite dans la loi depuis 1975. Aujourd'hui, les filles peuvent désormais accéder à toutes les études et à tous les domaines professionnels.

Cependant des disparités dans les choix de formation et de professions des filles et des garçons persistent. Trop souvent des a priori guident les choix professionnels entre les métiers dits « féminins » et les métiers dits « masculins ».

Au 21^{ème} siècle, il n'est pas acceptable que seulement 26 % des ingénieurs soient des ingénieures, et que seulement 8,8 % de femmes siègent dans les conseils d'administration des plus grandes entreprises françaises.

Elles réussissent mieux dans leur scolarité...

Les jeunes filles réalisent à l'école et au collège de meilleurs parcours scolaires que ceux des garçons et sont majoritaires parmi les bacheliers et dans l'enseignement supérieur.

..Mais leur orientation est différente et beaucoup moins diversifiée

Les filles investissent peu les filières scientifiques et techniques pourtant valorisées sur le marché de l'emploi.

Ce guide est diffusé gratuitement aux collèges, lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole et aux CFA de l'académie d'Orléans-Tours. En proposant des outils et actions à mettre en œuvre avec les élèves, il vise à professionnaliser les équipes éducatives dans l'aide à l'élaboration du projet d'orientation de l'élève dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations.

"Filles et Garçons, sur le chemin de l'égalité",

a été réalisé par la DRONISEP d'Orléans et le Service académique d'information et d'orientation de l'académie d'Orléans-Tours dans le cadre de réflexions plus globales sur l'orientation des filles menées au sein,

- ▶ de la mission académique « Mixité, parité, égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif » ;
- ▶ du groupe de pilotage de la convention régionale associant le conseil régional du Centre, la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF), l'union régionale des Centres d'information aux droits des femmes et de la famille, la chambre régionale d'agriculture, la chambre régionale des métiers et de l'artisanat et la chambre régionale de commerce et de l'industrie, le Rectorat ;
- ▶ et du groupe de travail « Egalité Femmes/hommes et lutte contre les discriminations » constitué pour l'élaboration du contrat de plan régional de développement des formations 2011-2014.

Le cadre législatif

« Les écoles, les collèges, les lycées (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte ».

Cet article 121-1 du code de l'éducation reprend l'article 5 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

article L121-1 du code de l'éducation

■ Le cadre national

L'égalité entre les filles et les garçons est mise en œuvre à travers une convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif. Cette convention du 29 juin 2006 qui prend appui sur la convention interministérielle du 25 février 2000, est cosignée par 8 ministères : le ministère de l'Éducation nationale ; le ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement ; le ministère de la Justice ; le ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer ; le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche ; le ministère de la Culture et de la communication ; le ministère délégué à la Cohésion sociale et à la Parité ; le ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

Les grands axes de la convention :

- Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons pour une meilleure insertion dans l'emploi ;
- Assurer auprès des jeunes une éducation à l'égalité entre les sexes ;
- Intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des acteurs et actrices du système éducatif.

■ La déclinaison régionale de la convention

Une convention régionale déclinant la convention nationale a été signée en 2008 entre le Recteur de l'académie d'Orléans-Tours et le Préfet de région. Elle associe de nombreux partenaires : le conseil régional du Centre, la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF), l'union régionale des CIDFF (Centres d'information aux droits des femmes et de la famille), la chambre régionale d'agriculture, la chambre régionale des métiers et de l'artisanat et la chambre régionale de commerce et d'industrie.

Le Service académique d'information et d'orientation (SAIO), en partenariat avec les différents signataires, est chargé de la mise en application de ces directives, au sein du groupe de pilotage de la convention.

■ La mission académique Mixité, parité, égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif

La mission académique en charge des questions d'égalité entre les filles et les garçons à l'école prend appui sur la convention interministérielle. Elle a pour objet de promouvoir l'égalité entre les sexes dans le système éducatif mais aussi dans la société, en offrant des moyens d'actions à tous les partenaires de l'éducation qui désirent travailler ensemble pour faire disparaître les inégalités de genre.

➤ Consulter le site de la mission académique mixité :

http://www.ac-orleans-tours.fr/orientation/mission_academique_mixite/

➤ Consulter les conventions nationales et régionales :

http://www.ac-orleans-tours.fr/orientation/mission_academique_mixite/cadre_general/



La scolarité et l'orientation des filles et des garçons

dans l'académie en 2010

Filles et garçons : une même école, des scolarités différentes

► **Dès l'entrée en 6^e**, la proportion de filles en retard scolaire est plus faible que pour les garçons et cette différence se confirme tout au long du 1^{er} cycle :

- orientation fin de 6^e en 2010 : les garçons redoublent plus que les filles (respectivement 95,8 % de décisions d'orientation pour le passage en 5^e contre 97,8 %),
- orientation fin de 4^e en 2010 : les garçons sont moins nombreux que les filles à passer en 3^e (respectivement 97,1 % de décisions d'orientation contre 97,8 %).

► A l'issue de la 3^e, les filles ont de meilleurs résultats au diplôme national du brevet (DNB) que les garçons (87,7 % contre 80,2 %).

► A l'issue de la terminale, en 2010 dans l'académie d'Orléans-Tours, le taux de réussite au baccalauréat est de 92,1 % pour les filles contre 86,3 % pour les garçons.

Une meilleure réussite scolaire mais des parcours différents : les filles s'autocensurent dans leur choix d'orientation

► **En fin de collège** : voie générale et technologique pour les filles, voie professionnelle pour les garçons.

- Il est remarquable de constater les particularismes des filles et des garçons dans leur orientation post 3^e : si les filles sont manifestement plus nombreuses à se diriger vers la 2^{de} générale et technologique (10 points d'écart en 2010), les garçons quant à eux s'orientent davantage vers la voie professionnelle.

Résultats de l'orientation à l'issue de la 3^e générale, juin 2010 (décisions d'orientation avant appel)

	FILLES			GARÇONS		
	Académie		France	Académie		France
	Effectifs	%	%	Effectifs	%	%
2 ^{de} générale et technologique	7 685	68,1	67,6	6 097	57,5	57,8
2 ^{de} professionnelle	2 919	25,9	25,3	3 425	32,3	31,5
1 ^{re} année de CAP	425	3,8	4,3	792	7,5	7,4
Redoublement	255	2,3	2,8	296	2,8	3,3

NB : les décisions d'orientation vont dans le sens de la demande des familles

- En 2010, 18 spécialités de la voie professionnelle sur les 109 proposées dans l'académie ne sont pas choisies par les filles (soit 17 % de l'ensemble des spécialités) alors que 4 spécialités ne le sont pas par les garçons.

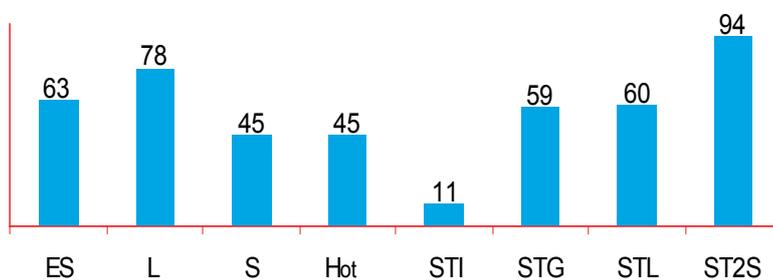
Lorsque les filles demandent une 1^{re} année de baccalauréat professionnel 3 ans, elles choisissent majoritairement (62 %) le domaine des services.

► **En première** : d'une série de baccalauréat à l'autre, la présence féminine apparaît très variable, résultat de choix d'orientation différenciés entre les filles et les garçons.

- Dans la voie générale, les filles sont nettement sur-représentées en série littéraire (80 %) et les garçons restent majoritaires dans la série scientifique (54 %). Seules 29 % d'entre elles demandent une 1^{re} scientifique contre 42,7 % des garçons.

De même dans la voie technologique, les spécialités tertiaires restent le domaine des filles (94 % en ST2S ; 57,4 % en STG) et les spécialités industrielles celles des garçons (89 % en STI). Seule 2 filles sur 100 demande une 1^{re} STI contre 11 garçons sur 100.

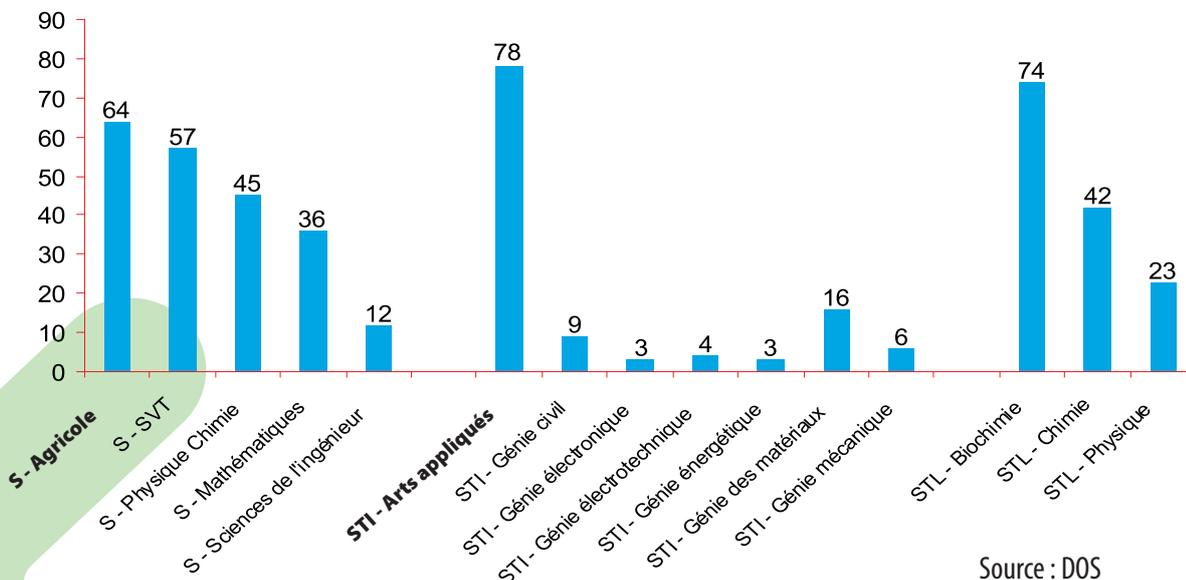
Part des filles selon la série de terminale générale et technologique en 2009-2010



ES : Economique et social
 L : Littéraire
 S : Scientifique
 Hot : Hôtellerie
 STI : Sciences et technologies industrielles
 STG : Sciences et technologies de la gestion
 STL : Sciences et technologies de laboratoire
 ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social

Source : DOS

Part des filles en terminale scientifique et technique S, STI et STL selon l'enseignement de spécialité en 2009-2010



Source : DOS

► **Dans l'enseignement supérieur** : même si l'offre de formations se diversifie, les filles et les garçons suivent des parcours distincts. Les filles hésitent à s'engager dans les voies de formations les plus sélectives ou valorisantes sur le marché du travail. Elles prédominent dans les filières littéraires et tertiaires et les garçons restent majoritaires dans les filières scientifiques et industrielles notamment en CPGE, IUT et écoles d'ingénieurs.

- Les filles et les garçons ne font pas les mêmes choix de poursuites d'études dans l'enseignement supérieur : de nombreuses formations après bac sont peu mixtes.
- Les choix d'orientation des filles les désavantagent sur le marché de l'emploi :
 - elles sont trop peu nombreuses à poursuivre leurs études dans les filières scientifiques et technologiques pourtant plus valorisées et plus porteuses sur le marché du travail,
 - elles choisissent beaucoup plus souvent des spécialités de formations moins favorables à l'insertion professionnelle, en particulier dans le secteur tertiaire.
- On retrouve peu de filles en classes préparatoires scientifiques et en section de technicien supérieur (STS) du domaine de la production et peu de garçons en classes préparatoires littéraires et en STS du domaine des services.

Effectifs en CPGE et en STS à la rentrée 2010

	FILLES	GARÇONS	% FILLES	TOTAL
Classes préparatoires aux grandes écoles	454	654	41	1 108
Economiques	81	84	49	165
Littéraires	127	40	76	167
Scientifiques	246	530	31,7	776
Sections de techniciens supérieurs	1 812	1 826	49,8	3 638
Domaine Production	202	919	18	1 121
Domaine Services	1 611	906	64	2 517
Total général	2 266	2 480	47,7	4 746

Source : DOS

Conjugez les métiers du bâtiment au féminin !

Ce concours national organisé par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), en lien avec l'Éducation nationale, est destiné à favoriser et encourager l'accès des femmes aux métiers du bâtiment.

Il contribue à informer sur un secteur professionnel et sur la diversité et la mixité des métiers dans le bâtiment. Son objectif est de faire découvrir les métiers et les parcours de formation dans ce secteur.

Qui peut participer ?

Il est ouvert aux élèves (filles et garçons) de la classe de 3^e, dans le cadre de l'option de découverte professionnelle ou de la séquence d'observation en milieu professionnel. Les élèves réalisent un dossier sur la thématique de l'accès des femmes dans les métiers du bâtiment.

Mise en œuvre

Les projets réalisés doivent être présentés par des groupes mixtes d'élèves (groupes de filles et de garçons).

Les élèves vont à la rencontre des professionnels du bâtiment et illustrent leurs travaux au travers de photos prises sur les chantiers. 5 photos sont obligatoires.

- Une photo au minimum doit illustrer une ou plusieurs femme(s) accomplissant les gestes professionnels de leur métier.
- Pour les autres photos, laissez libre cours à votre imagination.

Ces 5 photos seront accompagnées d'une fiche d'identité de l'entreprise, d'une synthèse de l'interview, d'une légende explicative propre à chaque photo et d'une photo de la classe.

Les participants au concours devront adresser leur projet à la CAPEB de leur département au plus tard pour le vendredi 5 avril 2013.

Un jury national examinera les dossiers transmis par les CAPEB départementales courant mai 2013.

Le jury national prendra en compte : l'originalité/créativité (angle des photos, éclairage, situation, atypisme...); le contenu (retranscription des interviews, légendes...) et la forme (présentation, mise en page et qualité des supports photo...).

Calendrier indicatif

- Début avril → date limite de remise des projets à la CAPEB départementale
- Mi-avril → transfert des projets à la CAPEB nationale
- Début mai → réunion du jury national pour désigner les projets gagnants
- Fin mai/début juin → remise officielle du premier prix

Les élèves dont le projet aura été désigné vainqueur partiront un week-end, avec un ou plusieurs accompagnateurs, dans un village BTP VACANCES géré par PRO BTP. Le deuxième prix du concours est une entrée dans un parc d'attractions local ou une journée sportive (Karting, accrobranche...) par participant. Le troisième prix du concours est un mini haut-parleur pour iPod®, iPhone® par participant.

 **Félicitations au collège Rosa Parks (36000 Châteauroux) qui a remporté le 2ème prix de l'édition 2011-2012 du concours de la CAPEB.**

Pour plus d'informations sur ce concours consulter le site de la CAPEB : http://www.capeb.fr/presentation_concours/

MON ARTISAN MET DU ROUGE À LÈVRES,
ET ALORS ?

CONCOURS
Ouvrez à tous les élèves de 3^e
7^e édition
2012-2013

CONJUGUEZ LES METIERS
DU BÂTIMENT AU FÉMININ !



Participez en vous inscrivant sur
www.capeb.fr/concours
et envoyez-nous vos plus beaux clichés
De nombreux lots à gagner

STOP
AUX
CLICHÉS !

Partenaires : 



Femmes, Sciences et Technologies

En 2013, comment expliquez-vous que dans certaines filières et carrières scientifiques et technologiques, l'équilibre de la mixité ne soit pas complètement réalisé ?
Vous proposerez des solutions pour corriger cette anomalie.

Association Française des Femmes Diplômées des Universités

4 rue de Châteaufort - 75006 PARIS

Tel 01 45 20 01 32

contact@affdu.fr - www.affdu.fr

En partenariat avec :

Modalités du concours sur www.affdu.fr
Date limite de dépôt du dossier :
le 10 décembre 2012

Les Olympes de la parole

L'Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU) organise chaque année le Prix des Olympes de la parole, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et le soutien du service des droits des femmes et de l'égalité de la direction générale de la cohésion sociale.

Le concours « Les Olympes de la parole » incite les élèves à réfléchir sur la place de chacun/chacune à l'école, dans la société, au travers du thème central de l'égalité entre les filles et les garçons, de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Qui peut participer ?

Il s'adresse aux élèves de classes de l'école élémentaire, du collège, des lycées ainsi qu'à ceux de l'enseignement spécialisé.

Le sujet

Les sujets du concours sont disponibles dès juin sur le site de l'AFFDU :

http://www.affdu.fr/actions/olympes_parole.html

► Pour l'édition 2012-2013, le sujet du concours est :

« En 2013, comment expliquez-vous que dans certaines filières et carrières scientifiques et technologiques, l'équilibre de la mixité ne soit pas complètement réalisé ? Vous proposerez des solutions pour corriger cette anomalie. »

La finale a eu lieu le 1^{er} avril au ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Mise en œuvre

La participation au concours "Les Olympes de la parole" se fait en classe, avec un ou plusieurs membres de l'équipe éducative. Ce concours consiste à mener un travail collectif de réflexion sur le sujet relatif à l'égalité filles/garçons, femmes/hommes dans la société.

Ce travail de réflexion se concrétise en 2 étapes : un dossier écrit puis une audition de 15 minutes organisée par la chargée de mission Mixité du Rectorat.

Le dossier écrit doit témoigner de l'avancée de la réflexion menée en classe à l'aide notamment d'exemples puisés dans la vie quotidienne des élèves.

L'audition se déroule devant un jury académique. Il s'agit de concevoir une animation qui peut prendre différentes formes (exposé dialogué, débat en table ronde, exposition ou film commenté, jeux de rôles, saynètes, théâtre...).

L'animation se décompose en 3 temps :

- Les 5 premières minutes, il s'agit d'exposer une situation d'inégalité, en lien avec le thème de l'année.
- Les 5 minutes suivantes, il s'agit d'exposer une situation d'égalité, toujours en lien avec le même thème.
- Les 5 dernières minutes permettent d'exposer les solutions retenues par la classe pour tendre à l'égalité souhaitée.

Se présente pour l'audition une équipe mixte de 8 élèves désignés par l'ensemble de la classe. Il peut y avoir au maximum trois classes finalistes par académie.

A l'issue de l'audition nationale, les vainqueurs sont désignés dans chaque catégorie. Un trophée, des livres et cadeaux culturels sont remis à l'ensemble des participants.

Calendrier indicatif

- Juin à septembre → diffusion du concours dans les établissements scolaires
- 18 décembre 2012 → date limite d'inscription
- Mars 2013 → audition locale
- Avril/juin 2013 → finale nationale

Focus sur l'édition 2009-2010

► Un établissement a représenté l'académie d'Orléans-Tours lors de l'édition 2009-2010 du concours des Olympes de la parole.

Travaillant sur le sujet " *comment les médias peuvent-ils améliorer l'image de la femme dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes ?* ", les élèves d'une classe de 4^e du collège Maurice Genevoix de Romorantin-Lanthenay ont mené une intéressante réflexion et proposé un exposé sous forme de saynètes qui a obtenu le Prix d'excellence lors de la finale nationale à Paris.



Félicitations à eux !

Plus d'informations sur les modalités du concours sur le site de l'AFFDU : http://www.affdu.fr/actions/olympes_parole.html

Le Prix de la vocation scientifique et technique des filles

Le « Prix de la vocation scientifique et technique des filles » s'adresse à des jeunes filles accédant à l'enseignement supérieur qui souhaitent s'orienter vers des formations scientifiques et techniques dans lesquelles elles sont peu nombreuses.

Organisé chaque année, depuis 1991, dans toute la France par le Secrétariat d'État chargé des droits des femmes et de l'égalité, ce prix a pour objectif d'encourager les jeunes filles à diversifier leurs choix d'orientation et à s'engager dans les domaines scientifiques et techniques dans lesquels elles sont encore minoritaires (< à 40%).

Chaque année, dans notre académie, le jury récompense ainsi 26 jeunes filles dont les projets d'études et projets professionnels sont très variés : aérospatial, informatique, climatologie, astrophysique, génie civil, aéronautique, chimie, nanotechnologies, urbanisme, développement durable, mécanique industrielle, conception automobile, fonderie, BTP, technologies appliquées à la santé, etc. Un prix d'un montant de 1 000 euros leur est attribué.

Ces choix d'orientation sont toujours peu répandus chez les filles. Cependant les raisons qui les ont poussées dans ces filières sont variées. Par exemple, un modèle dans la famille (frère, sœur ou cousine étudiant ou travaillant dans le domaine scientifique), des expériences scolaires (activités réalisées dans le cadre des travaux personnels encadrés - TPE, stages ou rencontres organisées en classe avec des professionnels, hommes et femmes, témoignant de leurs expériences), des expériences personnelles ou des rencontres lors des forums d'orientation.



Pour Coline actuellement en BTS Gestion et Protection de la Nature : " J'ai eu connaissance du Prix de la vocation scientifique et technique par mon directeur du lycée qui m'a vraiment incitée à m'inscrire ".

Coline ajoute qu'elle a été soutenue tant par ses professeurs que par sa famille dans sa démarche d'orientation. Sa mère l'a encouragée dans cette section.

Qui peut participer ?

Peuvent concourir, les jeunes filles scolarisées en classes de terminale des lycées d'enseignement général et technologique, professionnel et agricole du public et du privé sous contrat ou scolarisées dans un CFA.

Promouvoir les domaines scientifiques et techniques pour inciter les jeunes filles à élargir leurs choix professionnels est encore nécessaire aujourd'hui puisqu'elles sont toujours absentes des secteurs porteurs d'emplois.

Mise en oeuvre

Pour se porter candidate, les jeunes filles doivent remplir un dossier en exposant notamment leur projet d'études et leur projet professionnel ainsi que la genèse du projet et les freins qu'elles peuvent rencontrer à sa réalisation.

Le dossier de candidature est à retirer auprès de la Préfecture de Région, Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, et à renvoyer complété à ce même service, (voir le calendrier indicatif ci-dessous).

Les candidatures sont examinées par un jury régional au regard du projet d'études et du projet professionnel de chaque jeune fille ainsi que de sa motivation.

Les prix sont attribués en décembre par le Préfet de Région et le Recteur d'académie.

Calendrier indicatif

- Fin juin → date limite de retrait des dossiers
- Fin juillet → retour des candidatures
- Mi octobre → jury régional
- Décembre → remise du prix

Les dossiers sont à retirer à la DÉLÉGATION RÉGIONALE AUX DROITS DES FEMMES ET A L'ÉGALITÉ (Préfecture de la Région Centre Secrétariat Général pour les Affaires Régionales) - 181, rue de Bourgogne 45042 ORLÉANS cedex 1 - ☎ 02 38 81 40 48 ou à télécharger sur le site de la Préfecture de la région Centre : <http://www.loiret.pref.gouv.fr/>

➔ Rubrique : égalité, emploi et cohésion sociale

Prix 2012
de la vocation scientifique
et technique des filles



Lycéennes
de classes
terminales,
présentez
votre projet
d'études
en sciences
et technologie

Buzzons contre le sexisme

Télédebout, télévision virtuelle qui offre une mise en images des luttes féministes à travers des vidéos ludiques et pédagogiques, organise un concours vidéo pour lutter contre le sexisme.

Qui peut participer ?

Ce concours s'adresse aux jeunes qui ont entre 10 et 25 ans, seul(e)s, en classe ou en équipe.

Le sujet

Il s'agit de réaliser une vidéo de 2 à 10 minutes proposant un message de prévention sur l'égalité filles-garçons.

Mise en œuvre

Au collège ou au lycée cette vidéo peut être réalisée dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF), de l'accompagnement personnalisé, des travaux personnels encadrés de 1^{re}, des cours d'éducation civique, juridique et sociale...

Elle peut s'appuyer sur des histoires réelles, imaginaires ou utopiques, traitées avec humour ou gravité, s'inscrivant dans le passé, le présent ou l'avenir. Il est possible de filmer des personnes « réelles » ou de faire des séquences d'animation en utilisant des poupées, de la pâte à modeler, des dessins...

Les enseignants seront accompagnés par Télédebout tout au long de leur projet. Le site mettra à disposition de la documentation sur les droits d'auteur, des conseils pratiques et techniques de tournage et de montage...

Quelques idées de sujets, réalisations

Sur le mode documentaire

- ▶ Présenter des actions, des associations, des personnes qui travaillent pour l'égalité entre les sexes ou sortent des rôles habituels donnés aux femmes et aux hommes.
- ▶ Dénoncer les inégalités entre les sexes dans le travail, à la maison, à l'école, dans les médias, dans les instances politiques, dans le langage, dans la publicité...

Sur le mode fictionnel

- ▶ Utopie : mettre en scène un monde idéal où l'égalité entre les sexes existerait.
- ▶ Humour : choisir la parodie, les renversements de situations, pour mettre en évidence des injustices.

Calendrier indicatif

- 1^{er} septembre au 31 décembre 2012 → inscription
- 31 mars 2013 → date limite pour l'envoi des films
- Mai / juin 2013 → annonce des gagnants, remise des prix et projection des films au cinéma

Les gagnants se verront offrir des caméras, du matériel vidéo, des DVD, des livres...

Tout(e)s les participant(e)s recevront un prix de consolation.

Pour plus d'information sur ce concours consulter le site de Télédebout : <http://teledebout.org/concours/qui-quoi-comment/>

Ou prendre contact par mail : buzzons@teledebout.org



C onférence "Ingénieure au féminin"

Public : lycéennes et lycéens des classes de 2^{de} à la terminale

Pour répondre à l'objectif de diversification des choix d'orientation des filles et des garçons, une action intitulée « **Ingénieure au féminin** » est proposée aux établissements scolaires de l'académie. Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention régionale du Centre pour l'égalité et notamment dans son axe 1 qui vise à inclure une dimension sexuée dans l'information délivrée sur les métiers et les filières de formations en promouvant auprès des filles les filières scientifiques et techniques porteuses d'emplois.

Objectifs :

- Favoriser la diversification des choix d'orientation des filles et des garçons, notamment ceux des jeunes filles.
- Faire connaître les études et le métier d'ingénieur(e).
- Faire découvrir la multiplicité des secteurs d'activités employant des ingénieur(e)s.

Durée :

- 2 heures environ.

Moyens mis en oeuvre :

- Conférence / débats.
- Rencontre avec des étudiant(e)s et professionnel(le)s ingénieur(e)s.

Descriptif de l'action :

- Présentation de données chiffrées sur l'orientation différenciée des filles et des garçons.
- Présentation des études et des métiers de l'ingénierie ainsi que de l'insertion des ingénieur(e)s diplômé(e)s sur le marché du travail.
- Témoignages d'étudiant(e)s en écoles d'ingénieurs et de professionnel(le)s ingénieur(e)s.

Intervenants - Collaborations éventuelles :

- Femmes Ingénieures, Service académique d'information et d'orientation (SAIO), et entreprises.
- Universités, écoles d'ingénieurs, entreprises.

Lieux d'intervention :

Cette conférence peut se dérouler dans les établissements scolaires ou lors des salons de l'orientation.

Par exemple en décembre 2010, la conférence « Ingénieure au féminin » a été organisée pour des élèves de terminale lors du forum de l'orientation ; en février 2011, le lycée Alfred de Vigny à Loches l'a organisée pour ses élèves de terminale scientifique.

Suggestions - Evaluations

- Un travail en amont peut être effectué pour préparer cette conférence, par exemple :
 - travailler sur ce qu'est l'ingénierie,
 - découvrir la diversité des métiers de l'ingénierie et la multiplicité des secteurs d'activités,
 - découvrir les formations d'accès aux études d'ingénieurs et les filières de spécialisation.

Radiographie des femmes ingénieures en France

Document professeur

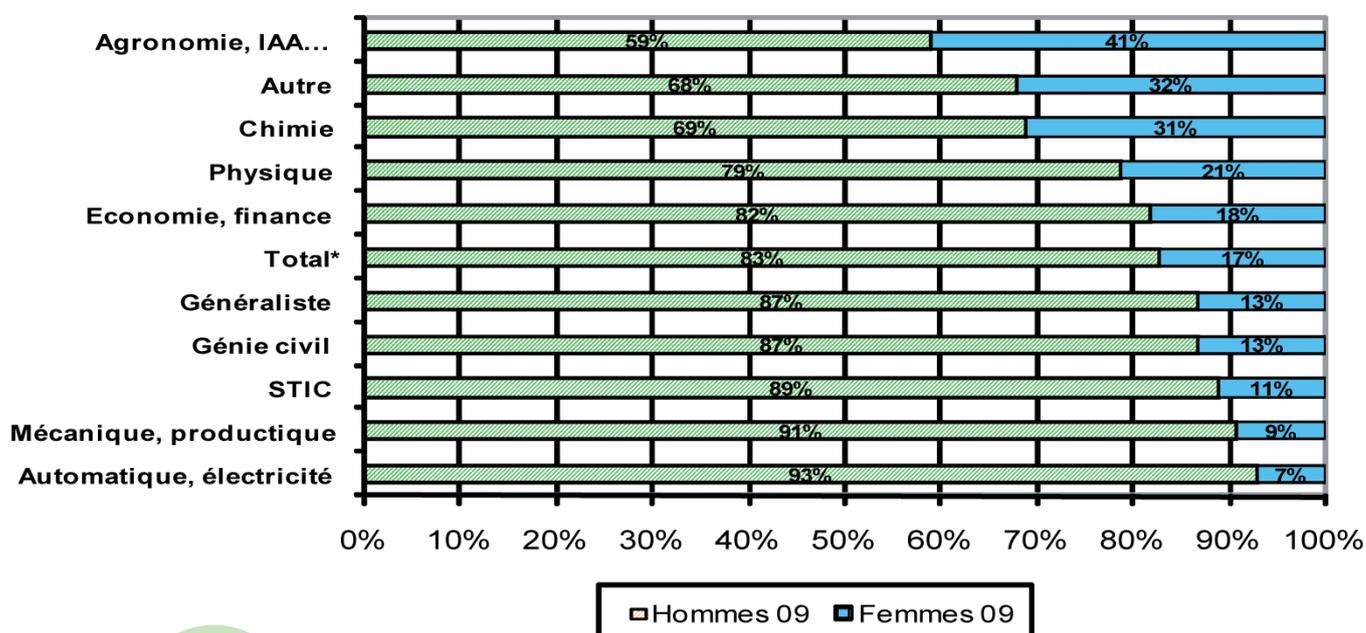
Promouvoir une orientation plus diversifiée des filles et des garçons est un enjeu national afin de favoriser la mixité professionnelle pour une meilleure insertion sur le marché du travail. En effet, en France comme dans la plupart des pays européens, les filles et les garçons continuent à se conformer dans leur choix d'orientation scolaire et dans leur choix de métier, à ce qui est reconnu comme leurs domaines de compétences respectifs et aux rôles sociaux traditionnels qui leur sont assignés.

Parmi les objectifs retenus par les politiques éducatives pour lutter contre ces a priori, figure la promotion des études scientifiques. Un des leviers identifiés pour sa mise en œuvre passe par le développement de l'accès des filles aux études scientifiques et techniques.

Ce n'est plus un mystère pour personne, les chiffres le montrent : si les filles ont un meilleur parcours scolaire que les garçons, au moment des choix d'orientation, elles sont moins nombreuses à s'engager dans les filières sélectives de l'enseignement supérieur et valorisées sur le marché du travail.

- ▶ En 2009, alors que les filles sont presque à parité avec les garçons en terminale S, seulement 17 % des ingénieurs diplômés sont des femmes.
- ▶ Sur 702 300 ingénieurs diplômés, 117 400 sont des femmes. Le nombre de femmes en valeur absolue diminue depuis 2007.
- ▶ La proportion de femmes formées dans les écoles d'ingénieurs n'augmente plus depuis 5 ans.
- ▶ La proportion de femmes par filière de spécialisation est toujours inférieure à 50 % des effectifs avec des différences importantes selon les filières.

Proportion de femmes par filière de spécialisation

Source : CNISF - 21^e enquête - 2010

* **Total** : répartition des hommes et des femmes dans l'ensemble des spécialités.

Le secteur agronomie - agroalimentaire, tout comme celui de la chimie restent ceux dans lesquels la proportion de femmes est la plus importante, avec respectivement 41 % et 31 % de l'ensemble des effectifs. Inversement, les secteurs où elles sont moins présentes sont le vaste ensemble des STIC* (11 %) et la filière mécanique, production, productive (9 %).

* **STIC** : sciences et techniques de l'information et de la communication qui regroupent plusieurs disciplines à savoir « électronique, télécommunications », « électrotechnique, automatique, électricité » et « informatique, génie logiciel, mathématiques appliquées ».

Quand les femmes s'en mêlent ...!

Public : élèves acteurs du projet : une classe de 2^{de} GT et une classe de Terminale ST2S (à dominante féminine) et une classe de Terminale CAP menuisier (à dominante masculine) ; ensemble des élèves de l'établissement.

Objectifs :

- Modifier la représentation sexiste des métiers.
- Modifier les modes de communication garçons/filles dans l'établissement.

Durée :

- Octobre à mai – 1 heure hebdomadaire.

Moyens mis en oeuvre :

- Débats/conférences.
- Expositions.
- Rencontre avec des acteurs locaux et nationaux de la condition féminine.
- Visionnage de films.

Descriptif de l'action :

Etudier l'évolution de la condition féminine depuis le 19^{ème} siècle dans divers domaines de la société (politique, culturel, artistique, etc.) pour aider à la prise de conscience de la place des femmes dans la société du 21^{ème} siècle.

Intervenants - Collaborations éventuelles :

- Associations locales et nationales (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) – Choisir la cause des Femmes).
- Région Centre dans le cadre de Lycéen citoyen.
- Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) du Centre.

Suggestions - Evaluations

- Réalisation par les élèves d'expositions, d'interviews, d'un livre interactif, de sculptures, de photographies illustrant la place de la femme dans la société d'aujourd'hui. Les expositions seront utilisées ultérieurement comme éléments de débats dans le cadre des cours d'histoire (programme du Bac Pro).

L'exposition peut être prêtée aux établissements sous certaines conditions. Se renseigner auprès de la documentaliste.

Contacts

Personnes à l'initiative de l'action

Mme DEVIS – Professeur documentaliste
 sylvie.devis-duclos@ac-orleans-tours.fr

Mme MARTIN Professeur de Lettres/Histoire
 celine.martin@ac-orleans-tours.fr

Lycée des métiers du bâtiment (**Jean de Berry** 18)
Lycée des métiers des services, de l'électrotechnique
 et de la maintenance industrielle (**JF Paulsen** 28)
Lycée des métiers du tertiaire, de la maintenance
 et de l'électrotechnique (**Beauregard** 37)

Filles ou garçons, élargir ses cibles professionnelles

Public : les élèves de Terminale des classes, CAP ou Bac Professionnel, impliquées dans le projet Inserpro

Le projet Inserpro (insertion professionnelle durable et réussie tout au long de la vie) est conduit dans l'académie depuis 2009 pour une durée de 3 ans. Il s'appuie sur les équipes éducatives de 3 lycées des métiers. Le projet Inserpro repose sur la demande "portefeuille de compétences". Elle vise le développement des capacités des élèves à s'orienter professionnellement. Le développement de cette capacité suppose, entre autres, l'apport d'informations sur les métiers et les secteurs d'activités. Les actions menées dans le cadre de ce projet permettent d'accompagner les élèves pour qu'ils s'investissent dans la démarche, apprennent à faire des choix et qu'ils identifient des expériences et des compétences qui deviendront des appuis et des repères professionnels.

Objectifs :

- Mettre à jour les préjugés et les représentations qui sous-tendent nos choix d'orientation (scolaire et/ou professionnel).
- Informer sur la mixité des métiers.
- Identifier une discrimination directe/indirecte.
- Découvrir des notions : mixité, égalité, parité.
- Apporter des connaissances et susciter des échanges entre des garçons et des filles qui s'interrogent sur la suite de leur parcours.
- Ouvrir un espace de dialogue autour de la question du « vivre ensemble ».

Durée :

- Atelier d'environ 2 heures.

Moyens mis en oeuvre :

Groupes de 12/15 participant(e)s.

➤ Lycée Jean de Berry : 31 élèves

- CAP peinture - 7 garçons et 8 filles.
- Bac pro technicien du bâtiment étude et économie (TBEE) - 11 garçons et 5 filles.

➤ Lycée Jean-Félix Paulsen : 26 élèves

- Bac pro électrotechnique, énergie, équipements communicants (ELEEC) - 10 garçons et 1 fille.
- Bac pro maintenance des équipements industriels (MEI) - 13 garçons et 2 filles.

➤ Lycée Beauregard 28 élèves

- Bac pro secrétariat - 1 garçon et 8 filles.
- Bac pro électrotechnique, énergie, équipements communicants (ELEEC) - 18 garçons et 1 fille.

85 élèves au total dont 25 filles (29% de filles).

Descriptif de l'action :

A partir d'exercices inducteurs (quiz, photolangage, arbre du genre), l'animatrice suscite un débat entre les filles et les garçons sur les thématiques :

- Les métiers ont-ils un sexe ?
- Que savez-vous du droit à la non discrimination et l'égalité des droits ?
- Chronologie de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Intervenants - Collaborations éventuelles :

- Pascale Ciabrini, Directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Loches.

Les équipes éducatives des 3 établissements :

- Lycée Jean de Berry : Mme Delobelle, Mme Kihm et Mme Thevenaux.
- Lycée Jean-Félix Paulsen : M. Bauchet, M. Colombu, Mme Latournerie, M. Serives.
- Lycée Beauregard : M. Cassonet, Mme De Nemesker, Mme Poucet, M. Touzet.

Suggestions - Evaluations

- Les évaluations montrent que l'ensemble des élèves a été très intéressé par cette intervention. L'écoute et l'expression ont été globalement satisfaisantes même si certains élèves n'ont pas su accepter des points de vue différents des leurs. La thématique est peu, voire pas traitée et tous ont noté avoir appris des choses, notamment sur la discrimination. De plus, beaucoup d'élèves ont fait des liens pertinents avec ce qu'ils ont pu vivre leurs parents ou des proches. Beaucoup ont trouvé l'intervention trop courte. Il était également important de permettre à des groupes filles/garçons, enseignement tertiaire/industriel d'échanger autour des enjeux liés à l'insertion professionnelle.

Contacts

Personnes à l'initiative de l'action

Elisabeth Fazilleau, chef de projet Inserpro GIP FTLV-IP

Elisabeth.fazilleau@ac-orleans-tours.fr

Véronique Doyen, chef de projet Inserpro,

Lycée des métiers Jean-Félix Paulsen

Veronique.doyen@ac-orleans-tours.fr

Intervenante : Maleka Dilmi (Corif)

Collectif régional pour l'information et la formation des femmes

Corif.fr

Ce projet est piloté par le GIP FTLV et cofinancé par le Fonds social européen.



1900-2000

Un siècle d'avancées

Public : élèves de la 3^e à la Terminale**Quels objectifs :**

► Permettre aux élèves de réfléchir aux évolutions émancipatrices de la société depuis 1900, tout en restant lucide sur les efforts qui restent à faire pour réduire les inégalités.

Type d'activité : Etude des évolutions de l'emploi féminin au cours du siècle dernier. Réflexion sur « l'égalité » appuyée par des chiffres récents.

Dans quel cadre : parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

A quel moment : vie de classe, accompagnement personnalisé, cours d'histoire-géographie...

Intervenants possibles : professeur(e)s dont le professeur(e) documentaliste, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation.

Matériel nécessaire : annexes élèves : « 1900-2000 un siècle d'avancées » ; « C'est quoi l'égalité ? ».

Déroulement de la séance :

■ Phase 1

Les élèves prennent connaissance individuellement des documents de la fiche élève « 1900-2000 un siècle d'avancées » et préparent une courte réponse aux deux questions figurant à la fin du document.

► Mise en commun/débat.

■ Phase 2

Travail sur la fiche élève : « C'est quoi l'égalité ? ».

Les élèves préparent par écrit des réponses aux questions posées. Ces réponses seront mises en commun par la suite.

Prolongements possibles :

Pour approfondir ce thème, on peut mettre en place une séquence d'animation et de débat avec comme support un « quiz égalité hommes femmes ».

1900-2000

Un siècle d'avancées

« Les femmes ont toujours travaillé, toujours et partout » Maruani et Reynaud, 1993

Au 20^{ème} siècle, les femmes sont de plus en plus souvent salariées. De **1901 à 1930**, environ 7 millions de femmes sont actives contre environ 13 millions d'hommes.

1907, la loi autorise les femmes mariées à disposer de leur salaire.

1914, les femmes prennent le relais des hommes dans les usines, mais après la guerre, beaucoup de femmes doivent abandonner leur emploi pour permettre l'embauche des hommes. Entre les deux guerres, contrairement à une idée reçue, la population féminine au travail diminue. Environ 6,6 millions de femmes travaillent et 12,7 millions d'hommes. La population féminine se maintient dans les « métiers féminins », le secteur alimentaire et l'industrie chimique. Le métier de bureau devient de plus en plus féminin.

1950, la féminisation de certains secteurs se poursuit.

En **1962**, le nombre d'hommes actifs repasse la barre des 13 millions.

Il faut attendre **1968** pour voir une montée spectaculaire de l'emploi féminin : 7,1 millions de femmes pour 13,6 millions d'hommes.

1965, une femme mariée peut exercer une activité professionnelle sans le consentement de son mari.

1972, l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes est inscrite dans la loi.

1980, partout les femmes jouent un rôle moteur dans l'accélération des changements.

1990, les femmes actives sont 10,5 millions pour 13,5 millions d'hommes.

2000, les salaires des hommes sont en moyenne supérieurs de 20% à ceux des femmes, surtout parce qu'ils occupent des emplois plus qualifiés et mieux payés. A qualification égale, l'écart reste de 12%.

En **2009**, en France, 84% des femmes de 25 à 49 ans travaillent, contre 95% des hommes. Elles représentent près de la moitié de la population active (47,7%).

« Les femmes prennent de plus en plus conscience de leurs capacités à participer à toutes les formes de la vie économique, sociale, politique, culturelle, et de la nécessité d'une égalité réelle avec les hommes ». Extrait de l'article de Nicole Gadrey paru dans le hors-série du 17 février 1999 de la Voix du Nord.

► **Pensez-vous que le chemin parcouru par les femmes depuis 1990 leur a permis d'atteindre aujourd'hui une égalité réelle avec les hommes ?**

.....

.....

.....

► **Donnez des exemples de « métiers féminins », expression qui date de la fin du 19^{ème} siècle, utilisée ici pour l'entre-deux guerres. L'expression est-elle encore valable de nos jours ? Donnez des exemples ou contre-exemples.**

.....

.....

.....

C'est quoi l'égalité ?

FICHE ÉLÈVE N° 2

1. La publicité et l'émancipation des femmes

► Quel rôle a pu jouer l'arrivée des appareils ménagers dans l'émancipation des femmes ? Donnez des exemples.

.....

► Que pensez-vous des publicités actuelles pour les appareils ménagers ?

.....

► Voyez-vous une évolution positive ou non ? Donnez des exemples.

.....

► La publicité de nos jours vous semble-t-elle, dans l'ensemble, contribuer à l'émancipation des femmes, ou le contraire ? Donnez des exemples.

.....

2. Des chiffres pour parler

L'argent des parents : 450 euros de plus pour les garçons !

Selon deux chercheurs en économie de l'université de Nantes, l'effort financier des familles varie suivant le sexe de leurs enfants. L'écart peut-être de 450 euros par année de scolarité au détriment des filles.

► Que pensez-vous du constat fait par ces chercheurs ?

.....

.....

Le statut de cadre : cadre ne rime pas avec femme !

« En 2008, les femmes occupent un peu moins d'un tiers des postes d'encadrement dans les entreprises du secteur privé et semi-public alors qu'elles sont majoritaires au sein de l'Université. La féminisation des postes de cadres est en augmentation dans tous les secteurs. Celui de la construction enregistre la plus faible proportion de femmes cadres (13,5%), tandis qu'elle est la plus élevée dans le secteur des services (34,2%).

Sous représentées chez les cadres, les femmes le sont encore davantage parmi les dirigeants salariés d'entreprises (17,1%). Cette proportion stagne et varie selon le secteur d'activité, de 7,2% dans la construction à 21,3% dans le commerce. Elle diminue avec l'augmentation de la taille ou du chiffre d'affaires des entreprises. »

Source : Les chiffres-clés de l'égalité entre les femmes et les hommes 2010

► A quoi sont dues ces différences ?

.....

.....

Les parcours atypiques : les filles, osez la différence !

Selon une recherche du CEREQ, en 2001, à partir du niveau baccalauréat, les jeunes filles sortant d'une formation masculine tirent un certain bénéfice de leur cursus atypique. Par rapport à leurs consœurs issues de filières traditionnelles, elles accèdent plus souvent à des emplois de « cadres » et leurs salaires sont plus élevés.

► Comment expliquer ce phénomène ?

.....

.....

3. Filles et garçons dans les filières industrielles

Dans l'Académie d'Orléans-Tours en 2009-2010, on compte 11 % de filles en terminale sciences et technologies industrielles (STI), 12 % de filles en terminale S-sciences de l'ingénieur et 26 % de filles en écoles d'ingénieurs.

► Pourquoi les sciences de l'ingénieur et la technologie attirent-elles si peu de filles ?

.....

.....

Paroles de filles : « Les filles préfèrent les métiers littéraires, relationnels » ; « il y a une domination des garçons donc une peur de la part des filles d'être mal intégrées ».

Paroles de garçon : « Les filles n'aiment pas les maths » ; « il faut des muscles » ; « A la place d'une femme on choisira plutôt un homme ».

Paroles extraites de l'enquête sur les sciences et technologies dans l'académie de Lille.

► Que répondre à ces points de vue ?

.....

.....

Où sont les femmes dans l'organigramme ?

Public : élèves de la 2^{de} à la 1^{re}

Quels objectifs :

► Inciter les élèves à réfléchir sur la place des femmes dans l'encadrement, aujourd'hui ; les secteurs où elles sont les plus nombreuses et les types d'entreprises qui font appel à elles.

Type d'activité : A partir d'extraits des « chiffres-clés de l'égalité entre les femmes et les hommes 2010 » et de statistiques européennes sur les femmes dans les postes de cadres, analyser leur répartition selon différents critères. Amener les élèves à prendre en compte ces données dans leur propre projet.

Dans quel cadre : parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

A quel moment : vie de classe, accompagnement personnalisé, cours d'histoire-géographie, éducation civique juridique et sociale...

Intervenants possibles : professeur(e)s dont le professeur(e) documentaliste, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation.

Matériel nécessaire : textes extraits des « chiffres-clés 2010 », document intégral en téléchargement sur : www.solidarite.gouv.fr

► La part des femmes dans la population active

« En 2009, les femmes représentent près de la moitié de la population active (47,7 %). Entre 15 et 64 ans, 66,1 % d'entre elles sont actives, contre 74,9 % des hommes. Le taux d'emploi s'élève à 60 % pour les femmes et à 68,4 % pour les hommes. »

► L'accès des femmes aux postes de décision dans l'entreprise

« En 2008, les femmes occupent un peu moins d'un tiers des postes d'encadrement dans les entreprises du secteur privé et semi-public alors qu'elles sont majoritaires au sein de l'Université. La féminisation des postes de cadres est en augmentation dans tous les secteurs. Celui de la construction enregistre la plus faible proportion de femmes cadres (13,5 %), tandis qu'elle est la plus élevée dans le secteur des services (34,2 %).

Sous-représentées chez les cadres, les femmes le sont encore davantage parmi les dirigeants salariés d'entreprises (17,1 %).

Cette proportion stagne et varie selon le secteur d'activité, de 7,2 % dans la construction à 21,3 % dans le commerce.

Elle diminue avec l'augmentation de la taille ou du chiffre d'affaires des entreprises.

En moyenne dans l'Union européenne en 2007, seul un tiers des cadres de directions et dirigeants d'entreprises privées sont des femmes (32,3 %). C'est à Chypre et à Malte qu'il y a le moins de femmes cadres et dirigeantes (respectivement 9,7 % et 12,3 %). Cinq États membres, dont la France, sont au-dessus de la moyenne européenne ».

► Les femmes dans les emplois de direction des trois fonctions publiques

« Les femmes représentent 59,8 % des emplois des trois fonctions publiques, mais seulement 27,3 % des 4 481 emplois supérieurs. C'est dans la fonction publique territoriale que leur part est la plus faible.

La fonction publique d'État (FPE) - La part des femmes parmi les dirigeants est de 20,2 %. Elle reste très faible au regard de la place majoritaire qu'elles occupent parmi les postes de cadre (59,3 % d'emplois civils de catégorie A sont occupés par des femmes). Les 192 emplois de préfets ne comprennent que 9,9 % de femmes, les 107 emplois de trésoriers-payeurs généraux 6,5 %, les 155 emplois d'ambassadeurs 11 %. C'est dans les emplois de chefs de service, directeurs adjoints et sous-directeurs que la proportion de femmes est la plus importante (31,4 %).

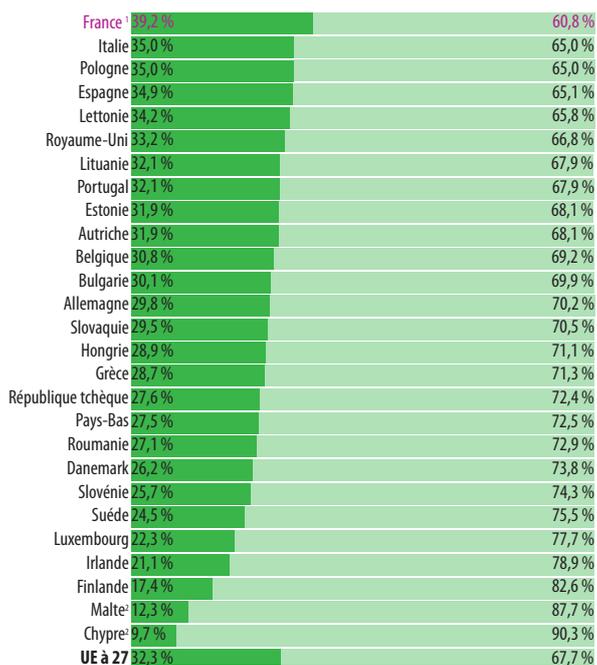
La fonction publique territoriale (FPT) - Les femmes représentent 61 % des effectifs de la FPT et 56,1 % des cadres. Au 31 décembre 2007, 16,6 % des directeurs généraux des conseils régionaux et départementaux, 18,4 % des directeurs des communes de plus de 40 000 habitants et 17 % des directeurs des structures intercommunales sont des femmes. Leur part est plus importante dans les établissements publics nationaux : 28,4 %.

La fonction publique hospitalière (FPH) - Les femmes représentent 55,1 % des personnels de catégorie A. Au 31 décembre 2009, elles sont 40,2 % parmi les emplois de direction de la fonction publique hospitalière dont 16 % parmi les membres du corps des directeurs d'hôpitaux et 53 % parmi ceux des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. »

La création d'entreprise

« En 2006, les femmes représentent 47 % de la population active. Pour autant, leur part parmi les créateurs d'entreprise est seulement de 29 % (27 % en 2002). Les femmes qui se lancent dans la création d'entreprise [...] sont majoritaires au sein des activités du tertiaire : le commerce et la réparation, mais aussi les services aux entreprises et aux particuliers. »

Part des femmes et des hommes (en %) parmi les cadres dans le secteur privé et semi-public en 2008



¹ Les chiffres excluent les directeurs et PDG pour lesquels les données ne sont pas disponibles.

² En raison de la petite taille de l'échantillon, les données manquent de fiabilité.

Lecture : en France en 2008 les femmes représentent 39,2 % des cadres de direction et dirigeants d'entreprises privées.

Champ : la population concernée correspond aux catégories 12 et 13 de la nomenclature ISCO « Dirigeant et cadre de direction d'entreprise privée » et « Dirigeant et gérant de petite entreprise ».

Sources : enquêtes sur les forces de travail, Eurostat.

Déroulement de la séance :

■ Phase 1

En classe :

Dans un premier temps, questionner les élèves sur ce qu'ils pensent, a priori, de la place des femmes dans les postes de direction, en répondant aux questions suivantes :

- Quelle est la part des femmes dans la population active ?
- Quelle est la part des femmes dans les postes d'encadrement : dans le secteur privé ; dans la fonction publique ?
- Quelle est la part des femmes parmi les créateurs d'entreprise ? Dans quels secteurs d'activité ?

Dans un deuxième temps, distribuer les textes pour avoir les réponses, échanger sur les réflexions que cela entraîne pour eux.

Dans un troisième temps, distribuer les statistiques européennes ci-dessus et commenter les différences entre les pays : quelles réflexions, qu'est-ce que cela dit sur les cultures, comment se situe la France ?

■ Phase 2

Travail personnel : Rechercher au CDI ou sur internet des interviews ou témoignages de femmes ayant des postes à responsabilité, françaises ou originaires d'autres pays.

Regrouper les témoignages de ces femmes, identifier ce qu'elles disent de cette dimension dans l'exercice de leurs métiers. En faire une production collective.

Prolongements possibles :

Demander à chaque élève, d'imaginer exercer le métier qui l'intéresse, dans une fonction d'encadrement. Quels en seraient les avantages et les inconvénients, pour un homme, pour une femme ?

Des métiers au féminin : des stéréotypes qui perdurent

Public : élèves de la 2^{de} à la Terminale

Quels objectifs :

➤ Faire réfléchir les élèves sur le poids des stéréotypes masculins et féminins des métiers ; sur le rôle qu'ils jouent, sans qu'ils en prennent conscience, dans le choix de leur activité professionnelle.

Type d'activité : Faire travailler les élèves sur les stéréotypes sexués en partant des idées reçues et en alimentant leur réflexion par des témoignages contradictoires.

Dans quel cadre : parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

A quel moment : vie de classe, accompagnement personnalisé.

Intervenants possibles : professeur(e) s dont le professeur(e) documentaliste, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation.

Matériel nécessaire : documentation du CDI, accès internet

- Collections ONISEP : - Vidéo Portraits : Vocation scientifique ; Devenir ingénieur.
- Parcours, Voie pro, présents dans le Kiosque ONISEP où l'on peut trouver des portraits de professionnels.

Sites des branches professionnelles :

- Bâtiment : www.ffbatiment.fr/federation-francaise-du-batiment.htm, www.capeb.fr
- Travaux publics : www.planete-tp.com/, www.metier-tp.com/
- Plasturgie : www.plasturgie-education.org/
- UIMM : www.uimm.fr/
- Femmes et sciences : www.int-evry.fr/femmes_et_sciences etc.

Déroulement de la séance :

■ Phase 1

En classe : répartir les élèves en groupe et leur demander d'établir la liste des 5 métiers qui, pour eux, apparaissent les plus marqués comme métiers féminins et métiers masculins. Mettre en commun, comparer, échanger sur ce qui, d'après eux, justifie ces images.

■ Phase 2

Travail personnel : demander à chaque groupe de faire des recherches, à partir de la documentation citée plus haut ou de recherches personnelles, et de trouver des témoignages qui vont à l'encontre de ces a priori (homme exerçant un métier féminin et femme exerçant un métier masculin). En faire une présentation argumentée.

■ Phase 3

Construire un argumentaire, pour les hommes et pour les femmes, à opposer à un employeur sexiste lors du recrutement.

Prolongements possibles :

- Présentation argumentée des recherches par chacun des groupes.
- Organiser un débat à l'issue de ces recherches sur le thème : les différences entre métiers féminins et masculins sont-elles toujours d'actualité au 21^{ème} siècle ?
- Analyser les évolutions perçues pour les hommes et pour les femmes. Le mouvement est-il similaire, pourquoi ?

Prise de conscience et réflexion sur les stéréotypes

Public : élèves de la 6^e à la 3^e

Quels objectifs :

- ▶ Montrer l'importance des idées reçues et faire prendre conscience que rien ne justifie l'absence de filles ou de garçons dans certains domaines. Il n'y a pas de domaine réservé. Seul le poids de la tradition les crée !
- ▶ Faire émerger les représentations des élèves afin de leur faire prendre conscience de l'influence des stéréotypes et des clichés sur leurs choix d'orientation.

Dans quel cadre : parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

A quel moment : vie de classe.

Intervenants possibles : professeur(e)s dont le professeur(e) documentaliste, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation.

Matériel nécessaire : tableau, magazines, catalogues de jouets.

Travail préparatoire : recherche de catalogues de jouets, de publicités (magazines ou TV).

Déroulement de la séance : 2 activités

■ 1^{re} activité : Le sexe des jouets

Exercice d'appariement :

- ▶ Inscrire au tableau (ou distribuer des cartes) les mots suivants : ballon, petite voiture, console vidéo, poupée, nounours, dinette, maison de poupée, légo, etc (liste non-exhaustive).
- ▶ Demander aux élèves de les relier à F (filles) ou G (garçons).
- ▶ Restitution

On écrit au tableau : j'ai toujours pensé que les filles jouent à

J'ai toujours pensé que les garçons jouent à

On consulte les catalogues de jouets : quelle image donnent-ils des goûts des enfants ?

Dans quelle mesure renforcent-ils les idées énoncées au tableau ?

Débat :

Qu'en pensent les élèves ? Est-ce toujours vrai ? Qu'en est-il de leur propre expérience au sein de leur famille ?

- ▶ Faire émerger les stéréotypes.
- ▶ Y a-t-il une raison à ces croyances ?
- ▶ Montrer le poids de la tradition, des modèles, des clichés.
- ▶ Transition : existe-t-il d'autres domaines où ces clichés existent ?

■ 2^e activité : Etude d'autres domaines

Le sexe des activités sportives : demander aux élèves d'en citer plusieurs (ou les aider en évoquant : danse, football, rugby, tennis, gym, handball, boxe, escrime, basket, etc.) et continuer à remplir : « j'ai toujours pensé que... » (les filles n'aimaient pas jouer au football, par exemple).

► Même débat que pour la 1^{re} activité.

- Le sexe des matières scolaires : même démarche.
- Le sexe des filières (utiliser les statistiques de l'établissement et de l'académie).
- Le sexe des secteurs d'activités.

D où viennent les stéréotypes ?

Public : élèves de la 4^e à la 1^{re}

Quels objectifs :

- ▶ Amener les élèves à s'interroger sur les facteurs qui influencent profondément les choix des filles et des garçons.
- ▶ Leur permettre de s'apercevoir qu'ils sont victimes de stéréotypes mais que rien n'est figé.
- ▶ Leur offrir la possibilité de porter un regard critique, de changer leur vocabulaire, leurs attitudes.

Type d'activité : A partir de différents documents les élèves doivent déterminer quels sont les stéréotypes qui influencent leurs choix d'orientation.

Dans quel cadre : parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

A quel moment : vie de classe pour les 4^e et les 3^e, accompagnement personnalisé pour les élèves de 2^{de} et 1^e.

Intervenants possibles : professeur(e)s dont le professeur(e) documentaliste, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation.

Matériel nécessaire :

- ▶ fiche élève : « Filles et garçons, bougez vos idées ! ».
- ▶ fiche élève : « Je joue donc je suis ».

Déroulement de la séance :

Le travail peut être fait individuellement ou en petit groupe.

■ Phase 1

A partir des questions posées sur la fiche « Filles et garçons, bougez vos idées ! », les élèves préparent de courtes réponses. Si le travail est fait en petit groupe, un rapporteur est chargé de faire la synthèse des réponses.

Ensuite, l'intervenant fait une mise en commun et invite les élèves à débattre sur les idées dégagées par ces réponses.

■ Phase 2

En petit groupe mixte, les élèves font l'activité proposée sur la fiche : « Je joue donc je suis » soit en s'aidant du document fourni au verso, soit en consultant le document dans un 2^e temps seulement.

N.B. : Fiche "filles et garçons bougez vos idées" : possibilité de réactualiser les chiffres . Les résultats de l'enquête emploi du temps 2009 réalisée par l'INSEE, seront publiés dans le courant de l'année 2011 sur leur site : www.insee.fr

Filles et garçons, bougez vos idées !

FICHE ÉLÈVE N° 1

1. Extrait d'un manuel de mathématiques de 5^e :

Pour s'équiper en outillage, M. Duchemin a fait l'achat d'une perceuse à 63,37 € et d'une scie à 28,80 €.

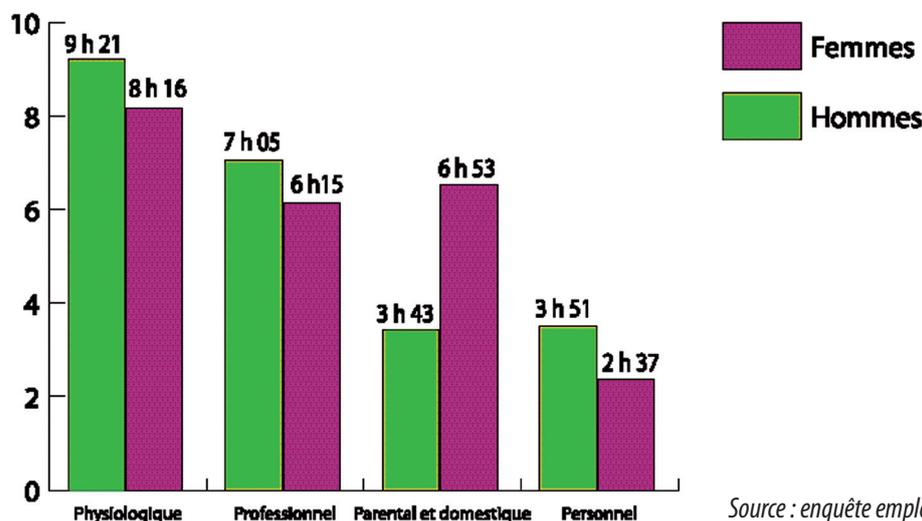
Pour le repas, Mme Duchemin a acheté un rôti de veau à 9 € et un camembert à 1,77 €.

► Que pensez-vous des exemples choisis par les auteurs du livre de mathématiques ?

2. La France et les Français depuis 1945 :

Chez lui, le Français tourne de plus en plus son intérêt vers l'enfant, devenu centre de la famille, et participe bien davantage qu'autrefois à la vie domestique. Le mari aide sa femme qui travaille et mène bien souvent une vie harassante. Il ne rougit plus de s'occuper un peu de ménage, d'habiller les enfants... (Source : *Le Monde* – 8 mars 2001)

Pourtant...



Source : enquête emploi du temps de l'INSEE 1998

Temps physiologique : temps passé à dormir, manger, se laver...

Temps professionnel : activité salariée.

Temps parental et domestique : temps consacré à l'éducation des enfants et aux tâches ménagères.

Temps personnel : temps consacré à soi, à ses loisirs.

► Commentez ce tableau et cherchez à expliquer quelles sont les conséquences pour les femmes qui souhaitent exercer un métier ?

3. Quel est le terme féminin préconisé pour les métiers et titres suivants ?

- Le cultivateur ?
- Le barman ?
- L'ingénieur ?
- Le chef d'orchestre ?
- Le ministre ?
- Le maçon ?
- L'écrivain ?
- Le lieutenant ?

► Quel est le terme masculin préconisé pour la sage-femme ?

.....

► Selon vous, quelle importance accorder à la féminisation des noms de métiers ?

.....

Réponses
 la cultivatrice; la barmaid; l'ingénieure; la chef d'orchestre; la ministre; la maçonne; l'écrivaine; la lieutenantne
 < maieurtticien

J e joue donc je suis

Activité sur l'influence des jouets sur l'orientation et le choix des métiers :



▪ Autre jouet

.....

.....

➤ Entourez les objets que vous avez utilisé pendant votre enfance.

➤ Comparez ceux des filles et des garçons de votre groupe. Que constatez-vous ?

.....

.....

➤ A votre avis, y a –t-il un lien entre vos jeux d'enfant et vos matières préférées ?

.....

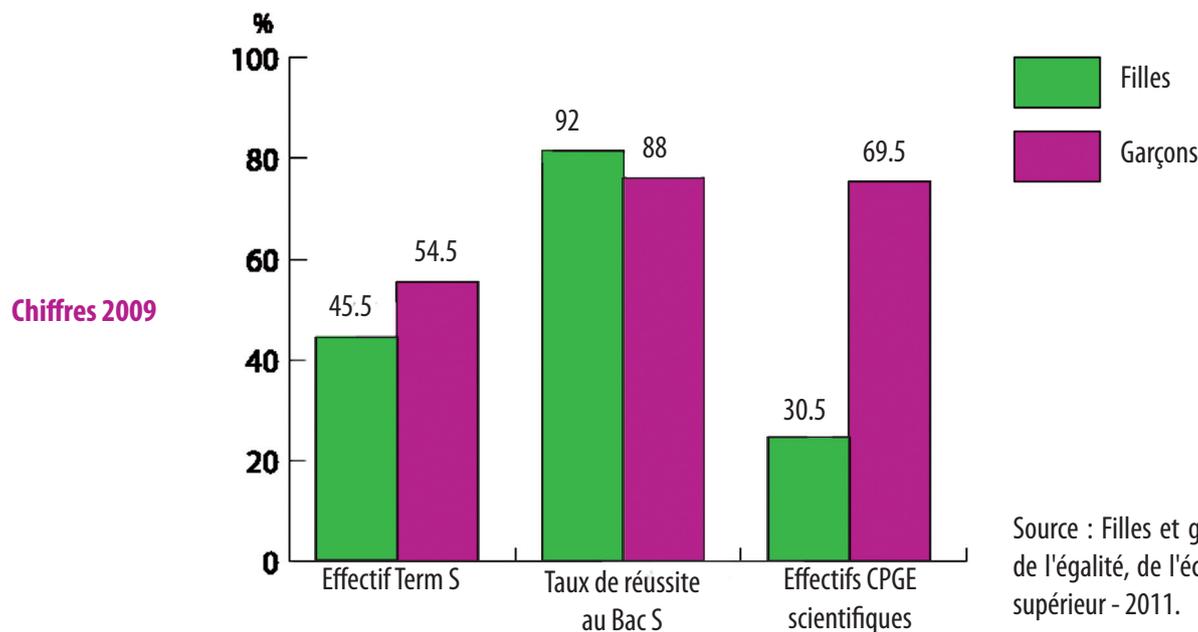
.....

➤ A votre avis, les jouets de votre enfance peuvent-ils avoir une influence sur vos choix d'orientation (choix de la filière de formation, du métier...) ?

.....

.....

1 - Taux de réussite et orientation sexuée



Académie d'Orléans-Tours 2010, part des filles dans les différentes séries de bac :

- 79% en série L
- 92% en série ST2S
- 45% en série S
- 11% en série STI

2. Les filles sont invitées à investir la sphère privée et les rôles passifs

« Aux petites filles, la séduction, les rêves de princesse, de fées et de mariage, puis de maternité, avec ses obligations, enfin des tâches domestiques et ménagères. Aux petits garçons l'univers, et plus prosaïquement l'espace public, monde professionnel, technique et matériel, règne de l'imaginaire et de la science-fiction, des sciences, des loisirs, des sports et des arts(. . .).

Il est stupéfiant d'observer le réalisme des jouets pour petite fille. Les dinettes, les poupées, les jeux de marchande, comme les coffrets pour la séduction sont de la plus grande précision. Comme pour de vraies poussettes, et de vrais robots électroménagers, les descriptions des jouets sont des copies des objets adultes(. . .).

Les rares métiers féminins esquissés sont en lien avec la fonction maternelle. A l'heure où les femmes ont investi massivement le monde du travail, il est curieux que les catalogues de jouets reflètent si peu les évolutions sociales(. . .).

S'intéresser aux jouets semble une broutille. Ceux qui pensent que la bataille de l'égalité des sexes est gagnée n'ont qu'à ouvrir les catalogues de jouets. Les vieux stéréotypes sont à l'œuvre.»

Tiré de l'article "Le père Noël, ce vieux sexiste" de Serge Chaumier.

« A Noël, les petites filles reçoivent principalement des poupées mannequins, des poupons et poupées à câliner, et bien sûr les impérissables dinettes et autres ustensiles de cuisine et de ménage. Seulement 15% environ des filles reçoivent des jeux de construction ».

Tiré de l'article "Le jouet et ses usages sociaux" de Sandrine Vincent.

Les différents choix professionnels

Public : élèves de la 3^e à la 2^{de}

Quels objectifs :

- ▶ Amener les élèves à prendre conscience de l'aspect stéréotypé des choix professionnels.
- ▶ Les aider, par l'élaboration d'un argumentaire, à remettre en cause les idées reçues et à prendre conscience de la possibilité de transgresser certaines normes pour se construire en tant qu'être autonome.

Type d'activité : A partir d'études de cas présentant des situations conflictuelles, les élèves doivent apporter des solutions sur les choix d'orientation effectués.

Dans quel cadre : parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

A quel moment : vie de classe, accompagnement personnalisé.

Intervenants possibles : professeur(e)s dont le professeur(e) documentaliste, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation.

Matériel nécessaire : fiche élève avec des études de cas.

Déroulement de la séance :

■ Phase 1

Les élèves se mettent en petits groupes. Une fiche composée d'études de cas est distribuée à chaque élève. Chaque groupe choisit un cas et répond aux questions.

■ Phase 2 :

Une mise en commun est faite par l'intervenant qui invite les élèves à débattre sur les réponses qu'ils ont apportées.

Activité complémentaire :

- ▶ On peut ajouter un travail écrit personnel qui trouvera sa place dans le **webclasseur orientation** de l'élève. Chaque élève s'exprime sur le caractère traditionnel ou atypique de son choix professionnel et explique pourquoi il ou elle maintient son choix ou serait prêt(e) à envisager une voie plus osée.

onisep.fr
Le webclasseur orientation

Bienvenue :
Accueil | Profil | Quitter

Recherche :

Collège Lycée Kit élèves Ressources académiques |

LES 5 DERNIÈRES ACTUALITÉS :

- Sauvegarde de vos fichiers
- Les métiers de l'enseignement - spécial réforme - Matérialisation
- Adairil Guide "Après la 3e"
- Infos Onisep Equipes éducatives N°7 spécial Voie professionnelle
- Bac ST2D

AGENDA

< Juin 2011 > [Ajouter l'événement]

lu	ma	me	je	ve	sa	di	semaine
30	31	1	2	3	4	5	22
6	7	8	9	10	11	12	23
13	14	15	16	17	18	19	24
20	21	22	23	24	25	26	25
27	28	29	30	1	2	3	26

Voir l'agenda
Ajouter un événement

Messagerie:

Vos derniers messages
Aucun message

© Voir tous les messages: Messages envoyés

onisep.fr
Le webclasseur orientation

Bienvenue :
Accueil | Profil | Quitter

Recherche :

Collège Lycée Kit élèves Ressources académiques |

LES 5 DERNIÈRES ACTUALITÉS :

- Bac ST2D
- Les métiers scientifiques
- Après la 3e
- Les Journées Portes Ouvertes

AGENDA

< Mai 2011 > [Ajouter l'événement]

lu	ma	me	je	ve	sa	di	semaine
25	26	27	28	29	30	1	17
2	3	4	5	6	7	8	18
9	10	11	12	13	14	15	19
16	17	18	19	20	21	22	20
23	24	25	26	27	28	29	21
30	31	1	2	3	4	5	22

mercredi 25 mai 2011
Un cybercommissaire en c...

Voir l'agenda

Messagerie:

Vos derniers messages
Aucun message

© Voir tous les messages: Messages envoyés

Rédigé par Onisep Orléans
Mis à jour le 22 février 2011

E

tude de cas

FICHE ÉLÈVE N° 1

■ Cas 1

Amélie est en terminale S. Elle réussit très bien dans les matières scientifiques et son/sa professeur(e) principal(e) lui conseille une école d'ingénieurs. Or, après le baccalauréat, elle serait tentée aussi par une carrière d'interprète.

- Donnez les arguments que le professeur principal pourrait apporter pour convaincre Amélie.
- Montrer à Amélie comment elle pourrait concilier son intérêt pour les langues étrangères avec un métier scientifique.

■ Cas 2

Manon a 15 ans, elle est en 3^e. Elle souhaite être pilote de ligne. Son père l'encourage dans cette voie. Sa mère la décourage, prétextant que ce n'est pas un métier où les filles sont nombreuses et que, si plus tard elle veut fonder une famille, ce métier peut être un handicap.

- Comment expliquez-vous les réactions différentes de son père et de sa mère ?
- Que peut-on conseiller à Manon pour l'encourager à persister dans cette voie ?

■ Cas 3

Lucas a 15 ans, il est en 3^e. Depuis 2 ans, suite à une visite dans une crèche, il imagine très bien, plus tard, exercer un métier dans le domaine de la puériculture. Ses parents ne l'encouragent pas dans cette voie. Ils disent que ce n'est pas un métier pour un garçon.

- Selon vous, pourquoi la puériculture est considérée comme un métier de fille ?
- Cherchez les arguments que Lucas pourrait donner pour justifier son choix.

■ Cas 4

Fanny est en 3^e. Suite à une visite de la section électrotechnique du lycée professionnel voisin, elle souhaite changer d'orientation. Elle abandonnerait le bac pro secrétariat pour le bac pro électrotechnique, énergies, équipements communicants.

- Donnez des arguments à Fanny pour qu'elle puisse justifier ce changement d'orientation auprès de ses parents et de ses professeurs.
- Comment pourrait-elle répondre à ses copines qui voudraient qu'elle aille en bac pro secrétariat ?

■ Cas 5

Samira est en 1^{re} S. Elle souhaite faire un DUT génie mécanique et productique. Au forum des métiers, elle est vivement encouragée dans cette voie par une professionnelle qui exerce dans ce domaine. Malgré cela, elle hésite à se retrouver dans une « classe de garçons ».

- Donnez les arguments de la professionnelle pour encourager Samira dans son choix de DUT.
- Comment rassurer Samira par rapport à ses craintes de se retrouver dans une classe de garçons ?

■ Cas 6

Emma est en 3^e. Elle a un parrain qui tient un garage. Depuis qu'elle est toute petite, elle rêve de faire de la mécanique auto. Dans sa classe, ses camarades sont nombreux à se moquer d'elle : les filles la traitent de garçon manqué, les garçons lui disent qu'elle ne réussira jamais.

- Comment Emma peut-elle démontrer qu'on ne devient pas forcément « garçon manqué » parce qu'on travaille dans un garage ?
- Trouvez les arguments qu'Emma pourrait donner aux garçons pour montrer qu'elle a autant de chances qu'un garçon de réussir dans ce métier.

Réprésentations filles - garçons

Public : élèves de la 4^e à la 1^{re}

Quels objectifs :

- ▶ Prendre conscience de la persistance des stéréotypes.
- ▶ Montrer que les choix d'orientation sont liés à l'éducation et aux représentations.

Type d'activité : Observation de documents et construction de tableaux sur la représentation sexuée des matières scolaires, des diplômes et des métiers.

Dans quel cadre : parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

A quel moment : vie de classe, accompagnement personnalisé, dans le cadre d'un cours d'histoire-géographie, d'éducation civique en collège, sciences économiques et sociales en lycée.

Intervenants possibles : professeur(e)s dont le professeur(e) documentaliste, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation.

Matériel nécessaire : catalogue de jouets, images publicitaires, documents de l'INSEE, vocabulaire : liste d'adjectifs, paperboard.

Déroulement de la séance :

La classe est séparée en 6 ateliers.

Chaque atelier est constitué de groupes mixtes.

Préparer une fiche de consignes et une consigne générale à tous les ateliers.

■ Activité 1 : Les ateliers

▶ Atelier A : Les jouets

Les élèves observent un catalogue de jouets. Que remarquent-ils ?

▶ Atelier B : Le vocabulaire

Les élèves ont une liste de caractères auxquels ils doivent attribuer un genre.

Énoncé de l'exercice : classez les caractères ci-dessous entre masculin et féminin.

Bavard, maniéré, dominateur, peureux, sensible, cynique, arriviste, méthodique, ambitieux, discipliné, discret, capricieux, émotif, soumis, besoin de plaire, créateur, goût du risque, sûr de soi, égoïste, lucide, calme, décidé, coquet, intuitif, frivole, caressant, étourdi, curieux, doux, rusé, soi, combatif, raisonneur, rigide, posé, indépendant, organisé, médisant, pudique, passif, faible, puéril, secret, besoin de prestige, besoin de s'affirmer, franc,

▶ Atelier C : La publicité

Sur des magazines, cherchez dans différentes images publicitaires de quelle manière est représentée la femme. A chaque image, associer un adjectif.

▶ Atelier D : La répartition des tâches domestiques

Étude de documents de l'INSEE (voir "Les chiffres clés de l'égalité hommes femmes 2010" en téléchargement sur : www.solidarite.gouv.fr). A partir de l'observation de ces documents, les élèves mettent en valeur les grandes inégalités.

► Atelier E : les matières et les filières

Construire un tableau en 2 colonnes (masculin-féminin). Pour chacune des matières scolaires et chacune des filières (les différentes séries de bac par exemple), les élèves inscrivent dans le tableau s'ils pensent que c'est plutôt masculin ou plutôt féminin.

► Atelier F : Les métiers

Construire un tableau en 2 colonnes (masculin-féminin). Donner aux élèves une liste de métiers. Pour chacun de ces métiers, les élèves inscrivent dans le tableau s'ils pensent que c'est plutôt masculin ou plutôt féminin.

NB : encourager le débat dans chaque atelier et demander à un rapporteur(trice) de prendre des notes.

■ Activité 2 : Restitution pour faire émerger les stéréotypes

Chaque atelier présente son travail et inscrit sur le paperboard une phrase de synthèse.

Un débat est organisé autour des réponses apportées par chacun.

Quelques idées de questions :

- ➔ Qu'en pensent les élèves ?
- ➔ Est-ce toujours vrai ?
- ➔ Qu'en est-il de leur expérience ?
- ➔ Rechercher les explications : traditions, modèles, clichés, socialisation.

Genre et prestige des métiers : faut-il faire un lien ?

Public : élèves de 3^e

Quels objectifs :

- ▶ Mettre en évidence les liens que les élèves font entre le genre et la « valeur » des métiers.
- ▶ Faire évoluer la perception des métiers sur les dimensions « prestige » et « masculin-féminin » par la confrontation entre les représentations des élèves.

Type d'activité : Elaboration d'un graphique de la représentation, en termes de prestige et de genre, des métiers (appelée carte des professions).

Dans quel cadre : parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

A quel moment : vie de classe, dans le cadre de l'option découverte professionnelle.

Intervenants possibles : professeur(e)s dont le professeur(e) documentaliste, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation.

Matériel nécessaire : carte des professions.

Déroulement de la séance :

■ Phase 1

Travail sur la fiche élève : Les élèves travaillent seuls dans un premier temps pour donner une note de prestige et une note de masculinité-féminité aux professions qui leur sont proposées dans une liste.

Puis, ils représentent leurs résultats sur un graphique : la carte des professions.

■ Phase 2

Comparaison des cartes : Les élèves sont regroupés par petits groupes mixtes, ils doivent repérer les différences remarquables entre leurs cartes (constater des différences entre les cartes établies par des garçons et celles faites par des filles).

En petit groupe, commencer à débattre sur le genre des métiers, puis sur la valeur de prestige attachée aux métiers. Un rapporteur est désigné dans chaque groupe pour présenter les points débattus dans son groupe.

■ Phase 3

Mise en commun : Chaque rapporteur présente à l'ensemble de la classe les points débattus dans son groupe.

Pour aller plus loin : consulter le site <http://surlechemindelamixite.onisep.fr/> : des témoignages sur des femmes exerçant des métiers masculins et des hommes exerçant des métiers féminins.

Nom :

Prénom :

C

arte des professions

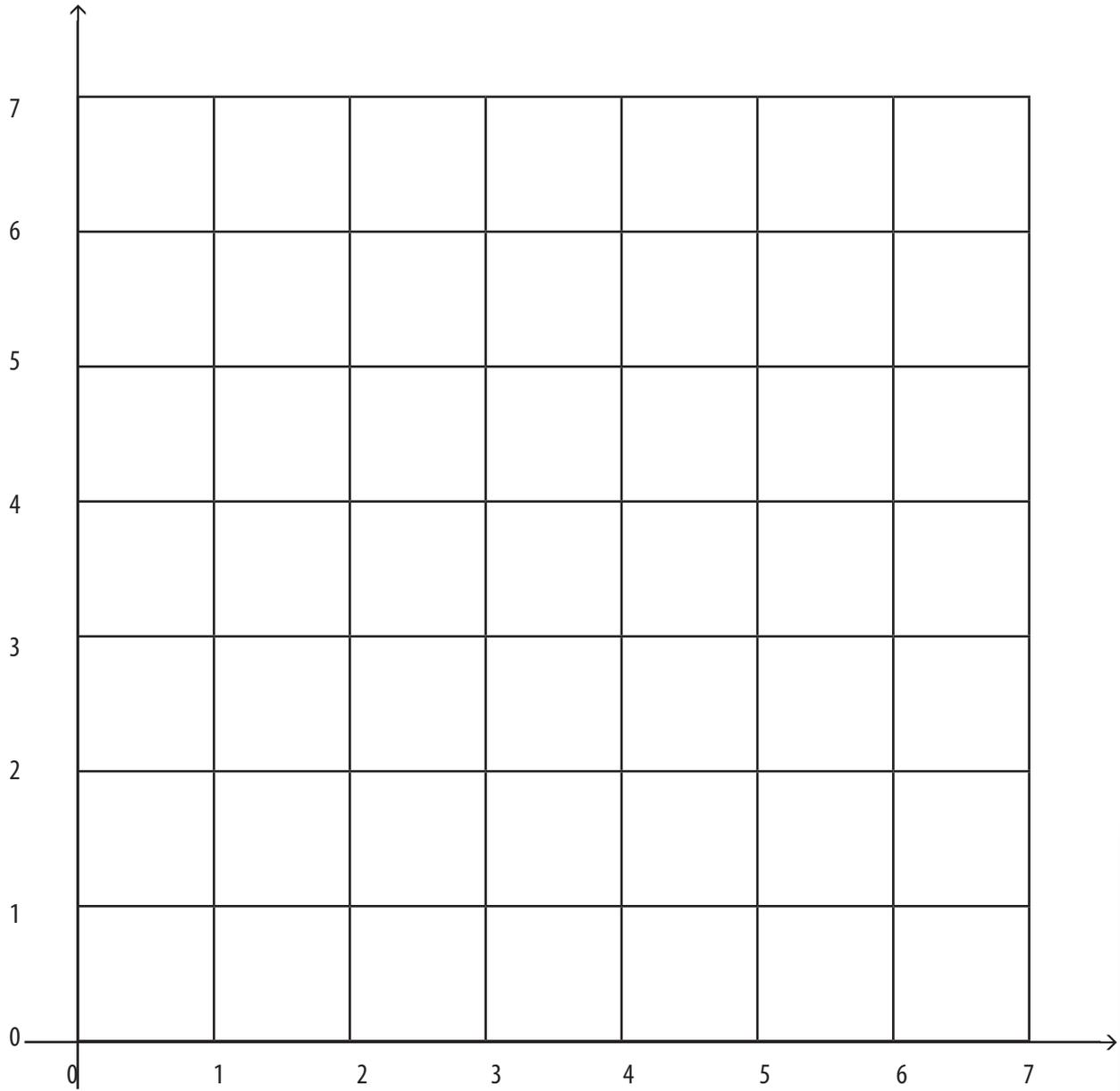
FICHE ÉLÈVE N° 1

Consignes :

- Des professions vous paraissent plus ou moins féminines ou masculines et certaines plus prestigieuses que d'autres. Ces appréciations sont personnelles.
Colonne A : attribuez une note de 1 à 7 du plus masculin au plus féminin (exemple : si la profession vous paraît très masculine, mettez la note 1. Si elle vous paraît très féminine, la note 7. Si elle vous semble autant masculine que féminine, la note 4).
Colonne B : attribuez une note de 1 à 7 pour les professions des moins prestigieuses aux plus prestigieuses selon vous (exemple : 1 pour la moins prestigieuse, 4 pour moyennement prestigieuse, 7 pour la plus prestigieuse). Une profession prestigieuse est une profession qui séduit, qui attire, qui est admirée des autres.
- Utiliser le graphique au dos de cette feuille pour représenter chaque profession par un point dont l'abscisse est la note de masculinité/féminité et l'ordonnée est la note de prestige.
Penser à nommer chaque point ainsi obtenu pour se souvenir de la profession qu'il représente.
- Dans la liste ci-dessous, entourer ou surligner les professions qui sont pour vous acceptables : celles que vous accepteriez d'exercer. Puis entourer sur le graphique l'ensemble des points qui représentent des professions acceptables : il s'agit de votre «zone acceptable».

	A	B		A	B
Agent(e) d'assurance			Infirmier(ère)		
Agent(e) de sécurité			Informaticien(ne)		
Agent(e) d'accueil			Ingénieur(e) télécoms et réseaux		
Agent(e) immobilier			Professeur(e) des écoles		
Ajusteur(se) mécanicien(ne)			Journaliste		
Artiste			Magistrat(e)		
Assistant(e) social(e)			Laborantin(e) d'analyses médicales		
Bibliothécaire			Magasinier(ère) cariste		
Chirurgien(ne)			Mécanicien(ne) automobile		
Cuisinier(ère)			Médecin généraliste		
Chirurgien dentiste			Ouvrier(ère) agricole		
Directeur(trice) du personnel			Maçon(ne)		
Chef(fe) des ventes			Chef(fe) d'entreprise		
Ecrivain(e)			Marin pêcheur(se)		
Editeur(trice)			Pharmacien(ne)		
Electricien(ne) installateur(trice)			Chercheur(se) en physique		
Employé(e) de pressing			Policier(ère) gardien de la paix		
Chef(fe) de chantier			Psychologue		
Expert(e) comptable			Réceptionniste		
Gardien(ne) d'immeuble			Secrétaire		
Géologue			Sportif(ve) de haut niveau		
Vendeur(se)			Steward/hôtesse de l'air		
Vétérinaire			Technicien(ne) de fonderie		

P
R
E
S
T
I
G
E



MASCULIN

FEMININ

D es métiers selon le genre

Public : élèves de 4^e et de 3^e

Quels objectifs :

- Amener les élèves à prendre conscience que tous les métiers sont mixtes.
- Relativiser les stéréotypes professionnels liés au sexe.

Type d'activité : Les élèves attribuent une valeur sexuée à chaque métier. Mise en commun/débat.

Dans quel cadre : parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF).

A quel moment : vie de classe.

Intervenants possibles : professeur(e)s dont le professeur(e) documentaliste, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation.

Matériel nécessaire : liste des métiers à distribuer aux filles et liste à distribuer aux garçons.

Déroulement de la séance :

■ Phase 1

Les élèves se répartissent en groupes de même sexe. Une même liste de métiers leur est distribuée.

Toutefois, les filles reçoivent la liste où les métiers sont libellés au féminin, les garçons celle où ils sont libellés au masculin.

■ Phase 2

Les élèves mettent une croix dans la colonne qui leur semble refléter la répartition des hommes et des femmes dans le métier considéré. Les élèves auront à indiquer les raisons qui justifient cette répartition.

■ Phase 3

La synthèse est faite au tableau. Pour chaque métier, la mise en commun donne lieu à deux situations :

- Si le genre du métier et les raisons qui sont invoquées font l'unanimité, on note alors cette opinion unanime.
- Si les élèves sont en désaccord, on note le métier dans chaque colonne et les arguments de chacun au tableau. On débattrait des arguments pour arriver au constat que le métier peut être mixte.

■ Phase 4

On réexaminera les métiers qui sont unanimement vécus comme masculins ou féminins. En particulier, on pourra réutiliser les arguments ayant permis d'aboutir à la mixité dans certains métiers pour établir la mixité d'autres métiers.

Prolongements possibles :

Quelques élèves réalisent une enquête auprès de femmes exerçant des métiers peu féminisés et auprès d'hommes exerçant des métiers dans lesquels ils sont peu nombreux, et font un exposé en classe.

Recherche dans la collection Parcours de l'Onisep, les vidéos Onisep TV... des interviews d'hommes exerçant des métiers réputés féminins ou des femmes exerçant des métiers traditionnellement exercés par des hommes.

Nom :

Prénom :

Liste des Métiers

FICHE ÉLÈVE (FILLES)

	Masculin	Mixte	Féminin	justification
Bibliothécaire				
Professeure				
Plombière				
Mécanicienne auto				
Ingénieure dans le bâtiment				
Vétérinaire				
Secrétaire				
Représentante				
Comptable				
Chimiste				
Militaire de carrière				
Pilote d'avion				
Antiquaire				
Infirmière				
Routière				
Assistante de service social				
Informaticienne				
Electronicienne				
Vendeuse				
Cuisinière				
Gendarme				
Architecte				
Chauffeuse de taxi				
Professeure des écoles				
Factrice				
Educatrice de jeunes enfants				
Couvreuse				
Sage-femme				

Nom :

Prénom :

Liste des Métiers

FICHE ÉLÈVE (GARÇONS)

	Masculin	Mixte	Féminin	justification
Bibliothécaire				
Professeur				
Plombier				
Mécanicien auto				
Ingénieur dans le bâtiment				
Vétérinaire				
Secrétaire				
Représentant				
Comptable				
Chimiste				
Militaire de carrière				
Pilote d'avion				
Antiquaire				
Infirmier				
Routier				
Assistant de service social				
Informaticien				
Electronicien				
Vendeur				
Cuisinier				
Gendarme				
Architecte				
Chauffeur de taxi				
Professeur des écoles				
Facteur				
Educateur de jeunes enfants				
Couvreur				
Maïeuticien (homme exerçant le métier de sage-femme)				

Convaincre les parents

Public : parents d'élèves de 4^e et de 3^e

Quels objectifs :

- ▶ Sensibiliser les parents d'élèves à la problématique de l'égalité filles-garçons.
- ▶ Leur faire prendre conscience des inégalités en matière de choix d'orientation.
- ▶ Les faire s'interroger sur les causes de ces inégalités : les représentations erronées des filières et des métiers, la transmission des stéréotypes par l'éducation, l'environnement familial et social.

A quel moment : réunion, journées portes ouvertes.

Intervenants possibles : professeur(e)s principaux, conseiller(ère) d'orientation-psychologue, conseiller(ère) principal(e) d'éducation, équipe de direction, chargé(e) de mission académique pour l'égalité filles-garçons.

Matériel nécessaire : DVD, vidéoprojecteur.

Se procurer les chiffres d'orientation de l'établissement, les chiffres-clé académiques, des films ou des photographies de présentation de lycées à filières scientifiques et techniques.

Déroulement de la séance :

■ Phase 1

Travail en amont : après une séance avec les élèves (exemple : « Des métiers selon le genre »), distribuer un questionnaire pour les parents :

- ▶ Quelles sont les intentions d'orientation de votre enfant ?
- ▶ Quelle est la motivation de votre enfant pour la filière envisagée ?
- ▶ Quelles sont les qualités requises pour réussir dans la filière choisie ?
- ▶ Quels sont les souhaits pour la vie professionnelle de votre enfant ?
- ▶ Proposer aux parents à la fin du questionnaire, une rencontre pour aborder la question des choix d'orientation.

■ Phase 2

Séance : l'objectif est de faire émerger les représentations et d'essayer de les modifier.

Inviter les parents à :

- ▶ une conférence-débat.
- ▶ ou une projection suivie d'un débat.
- ▶ ou une table ronde avec des spécialistes de l'orientation, chefs d'établissement, chefs d'entreprise, élèves ou étudiantes et professionnelles.

NB : inviter des chefs d'établissements à filières techniques et industrielles et des femmes/étudiantes/élèves dans les formations où les jeunes filles sont sous-représentées.

Exemple de séance avec pour objectifs : montrer l'évolution des métiers, des établissements scolaires, des contenus d'enseignement...

Déroulement possible de la conférence-débat (un soir ou lors d'une journée portes ouvertes) :

1. Introduction générale : présenter la problématique - se servir d'un outil pour faire émerger des stéréotypes : dessins humoristiques, photographies...
2. Proposer un quiz à l'oral : Vrai/Faux pour faire prendre conscience des inégalités.
3. Corriger au fur et à mesure avec des chiffres à l'appui (académiques et locaux).
4. Faire émerger les stéréotypes et représentations des métiers. Développer un argumentaire à propos des représentations des filières, établissements, métiers.

Exemples d'arguments/contre-arguments :

Etre une fille dans un lycée à majorité de garçons ou dans une entreprise « masculine » (souligner les apports de la mixité)

- Montrer comment elle prépare à la vie d'adulte en société, au « vivre ensemble » en soulignant la difficulté des élèves à se retrouver dans des formations non mixtes après une scolarité mixte.
- Faire remarquer le changement de comportement des garçons, qui réservent un bon accueil aux filles (appuyé par un exemple local).
- Donner des exemples précis d'entreprises, de ce qui se fait dans les lycées pour l'accueil des filles, des témoignages d'anciennes élèves.

Les perspectives d'emploi

- Trouver les chiffres du bassin.
- Evoquer la politique de parité de certaines entreprises.

Les représentations des filières : saleté, travail physique

- Montrer des photos, des films de démonstration d'établissements ou d'entreprises, des témoignages.

Les capacités intellectuelles

- Donner les statistiques, les taux de réussite des jeunes filles à tous les niveaux et dans les filières scientifiques et techniques.

L'articulation vie professionnelle-vie privée

- Insister sur le partage des tâches.
- Montrer les efforts des entreprises.
- Informer sur les lois.
- Inviter des femmes.

Ecueils à éviter :

- Veiller à ce que le discours des intervenants soit cohérent par rapport à l'objectif visé.
- Eviter tant l'angélisme que la diabolisation des comportements.

- Inviter les parents à participer aux journées portes ouvertes des établissements, aux différents forums et salons organisés pour les élèves.

Quiz Société

COLLÈGE

► Questions

1. **En France, une femme a toujours pu travailler sans l'autorisation de son mari :**
 vrai faux
2. **Le travail domestique (ménage, courses, repas) est réparti également entre les hommes et les femmes :**
 vrai faux
3. **Que fait un homme au foyer ?**
 il garde les enfants et s'occupe de la maison il est responsable de la chaufferie
 il dirige une structure d'hébergement
4. **La loi interdisant le port du pantalon aux femmes, sauf quand elles font du vélo ou du cheval a été abrogée en :**
 1909 1969 elle est toujours en vigueur
5. **Qui a gagné la 1^{re} coupe du monde de football féminin ?**
 a) La France b) Les Etats-Unis c) L'Italie
6. **Depuis 1958 avec la 5^e République, combien de femmes ont été premier ministre ?**
 1 6 12
7. **Qui était Camille Claudel ?**
 une écrivaine une sculptrice une ambassadrice
8. **Essayez de trouver un seul point commun à tous les objets de la liste suivante :**
 - ▶ Des essuie-glaces
 - ▶ Un silencieux de moteur
 - ▶ Une scie circulaire
 - ▶ Un télescope submersible
 - ▶ Un escalier de secours
 - ▶ Un radeau de sauvetage
 - ▶ Une mini jupe
 - ▶ La chanson la plus chantée dans le monde
 - ▶ Un gilet pare-balle
 - ▶ Une goupille
 - ▶ Le langage de programmation informatique
 - ▶ Un filtre à café
 - ▶ Un réfrigérateur
 - ▶ Une seringue médicale

→ Point commun ? :

Quiz Société

COLLÈGE

► Réponses

1. Faux. Ce n'est que depuis 1965 qu'une femme est libre de travailler sans l'accord de son mari.
2. Faux.
En France, les femmes consacrent par semaine en moyenne 18,1 heures de plus que les hommes au travail domestique.
(Source INSEE 2005)
3. Bien sûr il garde les enfants et s'occupe de la maison.
4. Cette loi est toujours en vigueur . . . mais non appliquée !!!
5. Les Etats-Unis. Cette coupe du monde est organisée par la FIFA depuis 1991 et a lieu tous les 4 ans comme la coupe du monde de football bien connu.
6. Une seule.
Il s'agit d'Edith Cresson, premier ministre de François Mitterrand de mai 1991 à avril 1992. C'est aussi le premier ministre le plus éphémère de la 5^e République.
7. Une sculptrice
8. Ils ont tous été inventés par des femmes :
 - ▶ les essuie-glaces par Mary Anderson en 1903,
 - ▶ le silencieux de moteur par El Dorado Jones en 1917,
 - ▶ la scie circulaire par Tabitha Babbit en 1812,
 - ▶ le télescope submersible par Sarah Mather en 1845,
 - ▶ les escaliers de secours par Ana Conelly en 1887,
 - ▶ le canot de sauvetage par Maria Baeseley en 1882,
 - ▶ la mini jupe par Mary Quant en 1965,
 - ▶ « Happy birthday to you » par les sœurs Mildred et Patty Hill en 1893,
 - ▶ le gilet pare-balle par Stéphanie Kwolek en 1965,
 - ▶ la goupille de Catherine Deiner en 1891,
 - ▶ le langage de programmation informatique par Ada Byron Lovelace en 1833,
 - ▶ le filtre à café par Melita Bentz en 1908,
 - ▶ le réfrigérateur par Florence Parpart en 1914,
 - ▶ la seringue médicale par Letitia Geer en 1899.

Quiz Éducation

COLLÈGE

► Réponses

1. 1975. Le principe de mixité à l'école a été instauré par la loi Haby.
2. Ni l'un ni l'autre. Le baccalauréat féminin est institué en 1919 et ce n'est qu'en 1924 que les filles accèdent au même bac que les garçons. C'est également en 1919 que les filles ont le droit d'entrer à l'université.
3. Vrai. En 2008, au niveau national, 57,8% des filles ont obtenu le baccalauréat général. 43,2% des filles ont obtenu le bac professionnel.
4. Faux. En 2008, au niveau national, parmi les élèves ayant obtenu le bac L, 80,4% sont des filles. Pour le bac S, 46,7% des élèves à l'avoir obtenu sont des filles.
5. Vrai. Depuis 1982, la profession s'est ouverte aux hommes. Les hommes qui exercent cette profession peuvent être appelés maïeuticien ou accoucheur.
6. 67,6% des filles demandent la voie générale et technologique contre 57,8% des garçons.
7. Tout dépend de la série. A la rentrée 2008-2009, pourcentage de filles en STI : 9,8% ; en STG : 57,1% ; en STL, 55,1% ; en ST2S, 93,8%. Les filles sont sous-représentées dans les spécialités industrielles et sur-représentées dans la filière de la santé et du social.
8. Faux. Les filles ont des compétences équivalentes à ceux des garçons en mathématiques et ont des compétences supérieures en français. En 2008, en fin de 3^e, 90% des garçons et 89% des filles maîtrisent les compétences de base en mathématiques. 86% des filles et 76% des garçons maîtrisent les compétences de base en français.
9. Faux. Tous les métiers sont mixtes. Les jeunes filles sont environ 7 000 chaque année à se présenter dans les formations du BTP. Leur nombre dans ces formations en CFA a été multiplié par 6 en 10 ans. 5 % des entreprises créées par des femmes en France le sont dans le secteur de la construction. Elles représentent désormais 11 % des effectifs salariés dans les entreprises de moins de 20 salariés.
10. Vrai. 11 spécialités sur les 111 proposées ne sont pas choisies par les filles, très souvent les spécialités du bâtiment, de la mécanique. Une seule spécialité n'est pas choisie par les garçons : le bac pro esthétique, cosmétique, parfumerie.

Quiz Société

LYCÉE

► Questions

- A la naissance d'un enfant, les pères ont droit à un congé :**
 vrai faux
- En France, une femme a toujours pu travailler sans l'autorisation de son mari :**
 vrai faux
- Le travail domestique (ménage, courses, repas) est réparti également entre les hommes et les femmes :**
 vrai faux
- George Sand (1804-1876), femme de lettres française, a dû prendre un pseudonyme masculin pour faire publier ses romans. Quel était son véritable nom ?**
 a) Aurore Dupin b) Amélie Nothomb c) Simone de Beauvoir
- Quelle loi a légalisé l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en France en 1975 ?**
 a) Loi Neuwirth b) Loi Beauvoir c) Loi Veil
- En quelle année les femmes ont-elles obtenu le droit de vote ?**
 a) 1944 b) 1945 c) 1958

- Ce sont les premières femmes de l'histoire..., qui sont-elles ?**

I Marguerite Yourcenar	A 1 ^{re} femme pilote de ligne	1 ▶ 1944
II Elsa Triolet	B 1 ^{re} bachelière	2 ▶ 1907
III Melle Jousselin	C 1 ^{re} femme pilote militaire	3 ▶ 1967
IV Jacqueline Dubut	D déclaration des droits de la femme et de la citoyenne	4 ▶ 1980
V Isabelle Boussaert	E 1 ^{re} femme élue à un conseil des prud'hommes	5 ▶ 1791
VI Julie-Victoire Daubié	F 1 ^{re} académicienne	6 ▶ 1861
VII Olympe de Gouges	G 1 ^{re} femme à obtenir le prix Goncourt	7 ▶ 1985

- En quelle année Edith Cresson a-t-elle été nommée première femme Premier ministre en France ?**
 a) 1991 b) 1993 c) 1988
- Quel métier exerce un maïeuticien ?**
 a) philosophe socratique b) chercheur en mathématiques c) sage-femme
- Tous temps de travail confondus, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes de :**
 a) 9% b) 27% c) 46%

Quiz Société

LYCÉE

► Réponses

1. Vrai
Depuis le 1er janvier 2002, les pères bénéficient d'un congé de paternité.
2. Faux
Les femmes peuvent exercer un travail sans l'autorisation de leur mari et bénéficier des avantages sociaux depuis 1965 seulement.
3. Faux
« Malgré l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail à partir des années 60 et une progression de la norme égalitaire, le partage des tâches domestiques reste très inégalitaire au sein du couple. Hormis le jardinage et le bricolage, les femmes assurent encore près de 80% du noyau dur des tâches domestiques. » *source : les chiffres clés-2010*
4. a) Aurore Dupin
5. c) loi Veil (17 janvier 1975) ; la loi Neuwirth de 1967 a légalisé la contraception orale (appliquée seulement en 1972)
6. a) 1944.
Elles ont voté pour la première fois en 1945.
7. I-F-4 ; II-G-1 ; III-E-2 ; IV-A-3 ; V-C-7 ; VI-B-6 ; VII-D-5
8. b) 1991
Le 15 mai 1991, elle est nommée Premier ministre par François Mitterrand, devenant ainsi la première et la seule femme à occuper cette fonction en France jusqu'à présent (mai 1991-avril 1992).
9. c) sage-femme
10. b) 27%

Quiz Éducation

LYCÉE

► Questions

- Le prix de la vocation scientifique et technique est décerné à des jeunes filles qui terminent leur école d'ingénieurs :
 vrai faux
- Depuis quelle année tous les garçons et les filles sont-ils assis sur les mêmes bancs des écoles publiques ?
 a) 1932 b) 1950 c) 1975
- Les filles réussissent mieux en formation initiale que les garçons :
 vrai faux
- Le pourcentage de filles dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques à la rentrée 2010 dans l'Académie est de :
 a) 11% b) 31,7 % c) 48,9 %
- Quel est le pourcentage de garçons dans les BTS du domaine de la production à la rentrée 2010 dans l'Académie ?
 a) 55 % b) 70 % c) 82,7 %
- Les filles sont majoritaires à l'université :
 vrai faux
- Quel est le pourcentage de filles en école d'ingénieurs en 2010 ?
 a) 28 % b) 6,8 % c) 47,5 %
- Quel est le pourcentage de candidatures de filles en juin 2010 dans l'Académie en DUT informatique ?
 a) 33 % b) 49 % c) 10 %
- Le pourcentage de garçons dans les CPGE littéraires à la rentrée 2010 dans l'Académie est de :
 a) 8 % b) 24 % c) 48 %
- Quel est le taux de réussite des filles au bac S en juin 2010 dans l'Académie ?
 a) 75% b) 83 % c) 90,7 %

Quiz Éducation

LYCÉE

► Réponses

1. Faux.
Le « Prix de la vocation scientifique et technique des filles » est un concours à destination des jeunes filles accédant à l'enseignement supérieur qui souhaitent s'orienter vers des formations scientifiques et techniques dans lesquelles elles sont peu nombreuses.
Dans l'académie d'Orléans-Tours, ce sont 24 lauréates (26 pour l'année 2011) qui sont récompensées chaque année par un prix d'un montant de 1 000 €.
2. c) 1975
3. Vrai.
Dès l'entrée en 6^e la proportion de filles en retard scolaire est plus faible que celle des garçons et cette différence se confirme tout au long du 1^{er} cycle. Les filles redoublent moins en fin de 6^e et en fin de 3^e ; elles ont de meilleurs résultats au diplôme national du brevet (DNB) et au Bac.
4. b) 31,7 %
5. c) 82,7 %
6. Vrai.
En 2009-2010 en France, il y avait 57,6% de filles à l'université.
Cependant leur parcours est très stéréotypé :
 - 71 % de filles en licences langues, lettres ;
 - 64 % de filles en droit ;
 - 80 % de filles en psychologie et sociologie.**Et seulement :**
 - 28 % de filles en sciences fondamentales et applications.
 Quand elles se dirigent vers les sciences, elles choisissent très majoritairement la chimie, la biologie et la médecine.
7. a) 28%
8. c) 10%
9. b) 24%
10. c) 90,7% et les garçons : 86,5 % (taux de réussite académique 88,4 %)

Répères historiques

Accès à l'éducation :

1836 : Création de l'enseignement primaire féminin.

1850 : La loi Falloux rend obligatoire la création d'une école de filles dans toute commune de plus de 800 habitants.

1862 : Création de l'enseignement professionnel féminin public et laïque par Elisa Lemonnier.

1867 : La Loi Duruy crée des cours secondaires féminins publics.

1881-1882 : Les lois Jules Ferry rendent l'enseignement primaire public laïque, gratuit et obligatoire tant pour les filles que pour les garçons de 6 à 13 ans.

1919 : Le bac féminin est créé et les filles ont accès à l'université.

1924 : Les programmes d'études dans l'enseignement secondaire pour les garçons et les filles sont unifiés. Les bacs féminins et masculins sont identiques.

1925 : Création de l'école polytechnique féminine.

1938 : Les femmes peuvent s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari.

1959 : Mise en place progressive de la mixité dans l'enseignement secondaire.

1975 : La loi Haby rend obligatoire la mixité dans tous les établissements d'enseignement public .

Accès aux professions et égalité professionnelle :

1838 : Création de la première école normale d'institutrices.

1881 : Création de l'école normale supérieure de Sèvres formant les professeurs femmes de l'enseignement secondaire féminin.

1892 : La journée de travail féminin est limitée à 11h. Le travail de nuit des femmes est interdit. Le repos hebdomadaire devient obligatoire.

1900 : Les femmes licenciées en droit peuvent prêter serment d'avocat et exercer la profession.

1907 : Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.

1927 : Egalité de traitement pour les professeurs titulaires des mêmes diplômes.

1944 : Création de l'Ecole nationale d'administration (ENA) mixte.

1945 : Disparition de la notion de travail féminin. La législation proclame « à travail égal, salaire égal ».

1946 : Le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit au préambule de la constitution. La loi garantit à la femme des droits égaux à ceux de l'homme dans tous les domaines. La notion de salaire féminin disparaît.

1966 : Les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

1972 : Loi sur l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes pour des travaux de valeur égale.

1972 : Mixité de l'école polytechnique.

1979 : Suppression de l'interdiction de travail de nuit des femmes occupant des postes à responsabilité.

1982 : Egal accès aux emplois de la Fonction Publique.

1983 : Loi Roudy sur l'égalité des salaires et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : interdiction de toute discrimination dans l'emploi.

1986 : Début de féminisation officielle des noms de métier, fonction, grade ou titre.

1987 : Assouplissement des restrictions à l'exercice du travail de nuit des femmes et abolition de certaines dispositions particulières au travail des femmes.

2000 : Loi Génisson sur l'égalité professionnelle. Promulgation de la loi relative à la parité.

Outils multimédia et littérature

► Les films

Nous vous proposons une suggestion de films, téléfilms et un documentaire abordant la question de l'égalité filles/garçons et de la place des femmes dans la société.



► We want sex equality !

Nigel Cole, Grande Bretagne, 2010

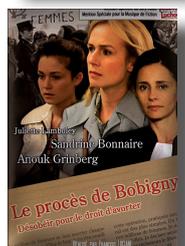
En 1968, des ouvrières d'une usine automobile Ford de la banlieue de Londres découvrent qu'elles sont largement moins bien payées que leurs homologues masculins et font une grève de 3 semaines qui sera à l'origine d'une loi pour l'égalité salariale.



► La journée de la jupe

Jean-Paul Lilienfeld, France, 2009

Un jour, une professeure de collège à bout prend ses élèves en otage.



► Le procès de Bobigny

François Luciani, France, 2006

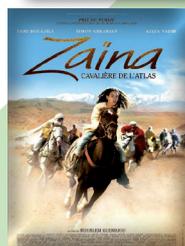
L'affaire de l'acquiescement grâce à Gisèle Halimi en 1974 d'une jeune fille ayant avorté après un viol, et qui a joué un rôle majeur dans la législation de l'avortement en France.



► L'affaire Josey Aimes

Niki Caro, Etats-Unis, 2006

Le combat véridique d'une jeune mère de famille battue par son mari et qui décide de se faire embaucher dans la mine où travaille son père.



► Zaina, cavalière de l'Atlas

Bourlem Guerdjou, France-Allemagne, 2005

Une jeune fille doit apprendre à connaître son père et s'imposer comme cavalière d'une prestigieuse course de pur-sangs dans l'Atlas.



➤ **Million Dollar Baby**

Clint Eastwood, Etats-Unis, 2005

Le combat d'une jeune fille pour s'imposer dans le monde de la boxe.



➤ **Paï, l'élue d'un peuple nouveau**

Keisha Castle-Hugues, Nouvelle-Zélande, 2004

Paï, 12 ans, petite-fille d'un chef Maori, doit faire accepter à son grand-père qu'elle peut lui succéder à la tête de la communauté du village.



➤ **Le sourire de Mona Lisa**

Mike Newell, Etats-Unis, 2003

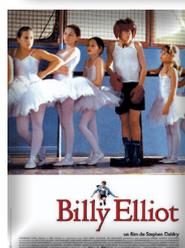
Une jeune professeure d'université essaie de montrer l'importance du savoir à ses étudiantes, promises à un avenir de ménagères modèles dans les années 50.



➤ **Joue-la comme Beckham**

Gurunder Chadha, Grande Bretagne, 2002

Une jeune fille d'origine indienne doit se battre contre les préjugés pour réaliser son rêve de devenir footballeuse professionnelle.



➤ **Billy Elliott**

Stephen Daldry, Grande Bretagne, 2000

Un jeune garçon veut devenir danseur classique sur fond de grève contre les fermetures des mines de charbon dans l'Angleterre thatchérienne.



➤ **Victoire ou la douleur des femmes**

Nadine Trintignant, France, 2000

La longue marche des femmes françaises vers la législation de l'avortement à travers l'histoire d'une jeune femme.



➤ **Jupe ou pantalon**

Brigitte Chevet, France, France 3 ouest/aligal, 2007

Jupe ou pantalon ? Cette simple question ne relève pas que de la mode du jour, elle est plus compliquée qu'il n'y paraît pour les ados d'aujourd'hui. Etre féminine est parfois vécu comme une provocation telle, que les jeunes filles vivent la jupe comme un tabou, quelque chose d'impossible à porter en milieu mixte. Brigitte Chevet a suivi un animateur charismatique, Thomas Guiheuneuc, et une classe de 1^{re}, qui ont lancé dans les lycées d'Ille et Vilaine l'opération de la « journée de la jupe ».

➤ Les DVD



➤ Vivre son Métier : Des femmes et des hommes parlent de leur métier au quotidien, Onisep Bretagne - 2009

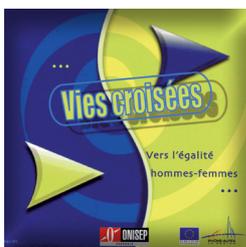
Objectif : faire évoluer les représentations stéréotypées des filles et des garçons concernant les métiers.

Il permet de situer un métier dans la globalité d'un projet de vie et de questionner certaines idées reçues sur le contenu idéal des professions, leurs conditions d'exercice et les itinéraires pour y accéder.

Cette **application** existe en version DVD mais aussi **en ligne sur le site** www.nadoz.org

Elle propose :

- ➔ Une navigation interactive
- ➔ Plus d'1 h 30 de vidéos
- ➔ Des quiz sur les parcours des témoins et sur les métiers
- ➔ Des ressources pour les équipes éducatives



➤ Vies croisées, Onisep Grenoble - 2005

Destiné aux jeunes de 14 à 18 ans, il comprend un DVD, un cédérom et un livret pédagogique.

Le DVD propose un film de fiction : Une femme "craque"... En son absence, ses enfants, Marc, Noémie et leur père Antoine doivent faire sans elle... Pourquoi en est-elle arrivée là ? Les jeunes, devant ces personnages qui leur ressemblent, réagissent, échangent, s'interrogent...

Le cédérom permet de suivre Marc, Noémie ou Antoine dans leur histoire. En partageant leurs interrogations, chacun découvre les préjugés, les inégalités et les avancées et construit son opinion pour dialoguer avec les personnages de la vidéo.

Le livret pédagogique permet aux éducateurs d'intégrer cet outil dans un travail sur l'égalité et leur suggère des utilisations pédagogiques.

➤ Les livres



➤ La place des femmes dans l'histoire

Une histoire mixte. Belin, collection Guides de l'enseignement - 2010- 416 pages.

L'ouvrage propose une lecture mixte des programmes scolaires, en y intégrant l'histoire des femmes et du genre.

Chaque chapitre chronologique est composé d'une première partie étudiant la place des femmes dans l'époque étudiée ; une seconde partie est constituée de dossiers documentaires faisant le tour d'une question liée à l'histoire des femmes. Des pistes d'exploitation par niveau (primaire, collège, lycée) permettent à l'enseignant de travailler à partir de chaque dossier.

Sous l'égide de l'association Mnémosyne, association d'historiens dont le but est le développement de l'histoire des femmes et du genre en France, 33 historiens et historiennes participent comme auteurs à cet ouvrage.

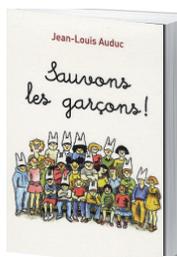


➤ Lucie Aubrac

Laurent Douzou, librairie académie Perrin - 2009 - 376 pages

C'est un pseudonyme, mais il désigne pour l'histoire l'une des figures les plus marquantes de la Résistance.

(Disponible également en film).



➤ Sauvons les garçons !

Jean-Louis Auduc. Descartes & Cie - 2009 - 103 pages.

Jean-Louis Auduc, directeur adjoint de l'IUFM de Créteil, a observé les données nationales et découvert une réalité sexuée, l'échec scolaire frappe majoritairement les garçons.

Sur 150 000 jeunes qui sortent chaque année sans qualification du système éducatif, 100 000 sont des garçons.

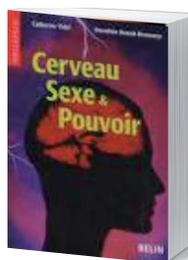


➤ Quoi de neuf chez les filles ? Entre stéréotypes et libertés

Christian Baudelot et Roger Establiet. Nathan, collection L'enfance en questions - 2007 - 141 pages.

Les auteurs font le point sur les rôles masculins et féminins. Ils montrent comment dès la petite enfance, l'éducation des petites filles diffère de celle des garçons.

De la littérature enfantine à l'école, en passant par les jeux ou la façon dont les parents se comportent avec leurs enfants, une foule de mécanismes renvoient les filles à leur image stéréotypée : dociles, ordonnées, sensibles. . .



➤ Cerveau, sexe et pouvoir

Catherine Vidal et Dorothée Benoît-Browaey. Belin, collection Regards - 2005 - 112 pages.

Y-a-t-il dans le cerveau des structures ou des organisations particulières, propres à chaque sexe ?

Catherine Vidal, neurobiologiste et directrice de recherche à l'Institut Pasteur met à mal la thèse des différences innées entre les hommes et les femmes.

Retrouvez d'autres références bibliographiques sur la fiche 25

Sites internet

i Pour obtenir des informations générales sur l'égalité femmes-hommes

➔ Portail du ministère du travail de l'emploi et de la santé. Une partie « femmes/égalité » reprend les textes officiels sur l'égalité, les informations pratiques et l'actualité dans ce domaine : <http://travail-solidarite.gouv.fr/espaces,770/femmes-egalite,772/>

i Pour obtenir des informations générales sur l'égalité filles-garçons au sein du système éducatif

➔ Site portail de la mixité créé par l'Onisep (vidéos, liens vers d'autres sites, chiffres, portraits...) : <http://surlechemindelamixite.onisep.fr/>

➔ Le site de la mission académique mixité (concours, statistiques, cadre...) http://www.ac-orleans-tours.fr/orientation/mission_academique_mixite/

➔ Pour se renseigner sur les dispositifs mis en place par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative en faveur de l'égalité filles-garçons : <http://www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-et-des-garcon.html>

➔ Textes et ressources officielles concernant l'égalité filles-garçons : <http://www.eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

i Pour obtenir des informations sur l'égalité femmes-hommes au sein du monde professionnel

➔ Portail d'information sur toutes les questions qui traversent la vie des femmes dans leur rapport quotidien au travail (témoignages, fiches pratiques, avis d'experts...) : <http://www.femmes-emploi.fr>

➔ Ressources régionales sur l'égalité hommes-femmes dans le monde professionnel : <http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/mixite>

i Pour donner envie aux filles d'aller vers des filières dites « masculines »

➔ Les filles et les métiers d'ingénieur dans les transports : <http://www.ellesbougent.com>

➔ Site de l'opération nationale de sensibilisation aux questions liées à l'orientation et à l'emploi des jeunes femmes dans les secteurs des technologies, créé par les association Pascaline et Elles bougent : www.tuserasingenieure.com

➔ Un site associatif pour promouvoir les sciences et les techniques auprès des femmes et promouvoir les femmes dans les sciences et les techniques : <http://www.femmesetsciences.fr/>

➔ Association de femmes ingénieurs visant à faire connaître le métier auprès des jeunes filles, parents, enseignants... : <http://www.femmes-ingenieurs.org/femmes-ingenieurs>

➔ Site de l'association des femmes et mathématiques : <http://www.femmes-et-maths.fr/wp/index.php>

➔ Site informatif sur les filles et les métiers scientifiques : <http://www.elles-en-sciences.net/>

➔ Site d'information sur les métiers de l'informatique : <http://www.passinformatique.com/>

i Pour obtenir des informations sur les campagnes, débats, actions en faveur de la liberté, l'égalité et l'émancipation des femmes, l'histoire

➔ Télévision virtuelle qui offre une mise en images des luttes féministes à travers des vidéos ludiques et pédagogiques : <http://teledebout.org/>

➔ Musée virtuel sur l'histoire des femmes et du genre, développé par l'université d'Angers : <http://musea.univ-angers.fr/>

Ce site valorise des recherches universitaires sous la forme d'expositions virtuelles accompagnées de dossiers pédagogiques ou de jeux éducatifs. Une nouvelle exposition est en ligne : « Celles qu'on oublie : les ouvrières à domicile ». Elle s'arrête sur un pan mal connu du travail féminin : le travail à domicile.

➔ Association européenne créée en 1994 dans le but d'élaborer un programme d'élimination du sexisme dans le matériel éducatif, de promouvoir des représentations anti sexistes, de produire et diffuser des outils de sensibilisation destinés aux maisons d'édition, aux créatrices et créateurs, aux parents, aux pouvoirs publics : www.ducotedesfilles/fr/cote_filles.htm.

i Pour récupérer des analyses et des statistiques

- ➔ Le site de l'Observatoire des inégalités (organisme indépendant d'information et d'analyse sur les inégalités) : <http://www.inegalites.fr/>
- ➔ Identification, évaluation et analyse des inégalités entre les sexes dans les domaines politique, économique et social : <http://www.observatoire-parite.gouv.fr/>

i Pour travailler avec les élèves

- ➔ http://oniseptv.onisep.fr/rubrique_Mixite_homme_femme_parcours.html



Les vidéos Onisep TV sur le thème de la mixité : retrouvez les parcours d'hommes et de femmes exerçant des professions dans lesquelles leur sexe est peu représenté.

- ➔ <http://www.nadoz.org/RechercheVideo.aspx> : les vidéos du site nadoz.org (site de l'Onisep Bretagne)



L'Onisep Bretagne a tourné plus d'une centaine de clips vidéo sur les enseignements technologiques et professionnels du CAP au BTS-DUT en Bretagne. A chaque tournage, l'équipe a systématiquement cherché à interviewer les jeunes filles présentes dans des sections « traditionnelle-ment masculines » et des garçons dans des sections « traditionnellement féminines ».

- ➔ http://declis.onisep.fr/declis_metiers/



Déclis métiers: outil multimédia interactif pour découvrir les métiers à travers des interviews de professionnels, fiches métiers...

Un des thèmes proposés : l'avenir est mixte.

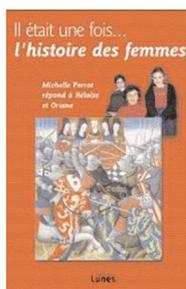
Les métiers ont-ils un genre ? Certains métiers sont exercés par une grande majorité de femmes ou d'hommes mais cela ne doit pas freiner les aspirations. Une pompier, un auxiliaire de puériculture ou un assistant de service social... n'étonneront plus !

- ➔ <http://www.genrimages.org/> : un outil pour éduquer à l'image et à la citoyenneté sur le thème des représentations sexuées dans l'audio-visuel

Fonds documentaire en prêt au Service académique d'information et d'orientation (SAIO)

EXPOSITIONS

- Il était une fois l'histoire des femmes
- L'autre moitié de la science
- La double mixité (CRDP d'Orléans)



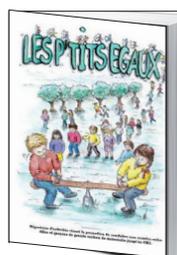
LIVRES

- Depuis 30 ans des femmes éditent 1974 – 2004 (2006)
- Femmes du bâtiment, tempérament gagnant (2006)
- Femmes, j'écris ton nom (1999)
- Filles et garçons à l'école : une égalité à construire
- La mixité, un atout pour l'entreprise (2005)
- L'école des filles « quelle formation pour quels rôles sociaux » (1990)
- L'histoire des femmes publiques contée aux enfants (2001)
- La place des femmes dans l'histoire "Une histoire mixte" (2010)



LIVRETS PÉDAGOGIQUES

- Femmes-hommes, quelle égalité ?
- Images de la femme dans les œuvres d'art
- Les femmes, les sciences ... au-delà des idées reçues
- Les p'tits égaux : répertoire d'activités



PUBLICATIONS

- Chiffres – clés 2010 « L'égalité entre les filles et les garçons »
- Comportements sexistes et violences sexuelles : Prévenir, Repérer, Agir
- Les actes du colloque 2009 « Carrières des femmes en entreprise et dans la recherche publique. Quelles solutions pour les valoriser ? »
- Les actes du colloques 2010 « Filles et garçons en sciences et techniques : diversité des études et des métiers »
- Les femmes en région Centre



OUTILS INTERACTIFS

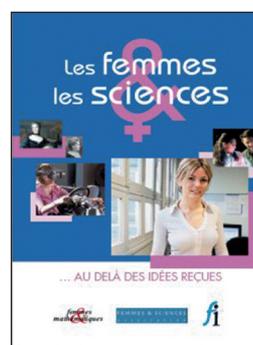
- « Mixité Égalité » mallette pédagogique
- Vie croisée : vers l'égalité hommes-femmes... - une vidéo (durée 25 min) et un Cédérom
- Vivre son métier – DVD Rom

CÉDÉROMS

- CD6D ! Je serai scientifique.
- Sciences, Techniques et Mixité

DVD

- Agir pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes
- Elles ont fait des sciences leur avenir
- Femmes dans l'industrie
- Filles, garçons : des métiers scientifiques pour tous
- Les femmes, les sciences... au delà des idées reçues
- Physique de femmes : le film
- Une fille = un garçon



VIDÉOS

- Dans la tête des filles : Les filles face aux carrières scientifiques – durée 22 min
- Elle & il : L'école de la mixité – durée 60 min
- Femmes et sciences – durée : 9 min
- Femmes, Hommes et Sciences : agir pour l'égalité – durée 15 min
- Le métier que j'aime – durée : 40 min
- Prix Nobel de Médecine : Rita Levi-Montalcini, Christiane Nüsslein-Volhard – durée 10 min
- Véronique technicienne (théâtre interactif) – durée 15 min
- Victoire et Olympe (théâtre interactif regard sur les femmes et le sport) – durée 30 min



QUIZZ

- Mallette « Quizz métiers »



Vous pourrez retrouver le descriptif de chaque ressource sur le site académique www.ac-orleans-tours.fr onglet « Orientation » rubrique « Mission académique Mixité » ou sur le site <http://ac-orleans-tours.pairformance.education.fr>. Parcours « Égalité filles / garçons dans le système éducatif ».

Textes officiels et ressources académiques

➤ Les textes officiels, rapports et publications

Conventions

➔ Consulter et télécharger les conventions nationales et régionales :

http://www.ac-orleans-tours.fr/orientation/mission_academique_mixite/cadre_general/

Dossiers, rapports



➤ Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, mars 2011

Cette brochure regroupe, sous forme de tableaux et de graphiques, les principales données statistiques disponibles sur les parcours scolaires comparés des filles et des garçons.

➔ Consultable et téléchargeable sur :

<http://www.education.gouv.fr/cid55294/filles-garcons-sur-chemin-egalite.html>



➤ Les chiffres-clés de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2010

Publié chaque année depuis 2010 par le Service des droits des femmes et de l'égalité de la Direction générale de la cohésion sociale, ce recueil de données statistiques permet d'évaluer la place des femmes dans la société, dans la vie politique, économique et sociale.

➔ Consultable et téléchargeable sur :

http://www.solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_cles_2010_egalite_hommes_femmes.pdf

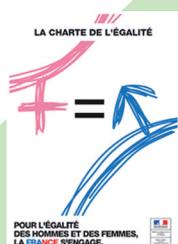


➤ Différences entre les genres en matière de réussite scolaire : étude sur les mesures prises et la situation actuelle en Europe

Etude du réseau Eurydice, 2010.

➔ Consultable et téléchargeable sur :

http://www.ac-orleans-tours.fr/orientation/mission_academique_mixite/cadre_general/

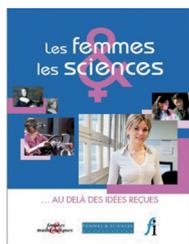


➤ La charte de l'égalité entre les hommes et les femmes, 2004

Ce document aborde la question de la formation initiale des jeunes filles, notamment sous l'angle de la diversification de leurs choix professionnels.

➔ Consultable et téléchargeable sur :

http://www.ac-orleans-tours.fr/orientation/mission_academique_mixite/cadre_general/



➤ **Les femmes et les sciences... au delà des idées reçues, 2007**

Livret réalisé en 2007 par l'association Femmes et Sciences, en partenariat avec les associations Femmes et mathématiques et Femmes Ingénieurs (statistiques, historique, analyse des stéréotypes, portraits de chercheuses, quiz, pistes d'actions...)

➔ Consultable et téléchargeable sur :

<http://www.femmesetsciences.fr/ideesrecues.htm>



➤ **Cahiers pédagogiques, Filles et garçons à l'école, 2010**

Numéro 487 - Février 2011

Ce dossier pose les questions de la mixité et de l'égalité entre filles et garçons dans l'école aujourd'hui. Quelles places et rôles pour les filles et les garçons dans notre école alors que la prise de conscience et les actions pour l'égalité ont nettement progressé depuis une dizaine d'années.

Publications régionales



➤ **Les femmes en région Centre, 2009**

Paru en 2009 – DRTEFP, DRDFE, DRDJS, Rectorat, Insee Centre, Conseil régional, GIP Alfa Centre

➔ Consultable et téléchargeable sur :

<http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/egalitehommeffemme>



➤ **Femmes-hommes "De l'égalité formelle à l'égalité réelle : des fondements, un paradoxe, des perspectives", 2010**

CESER de la région Centre, octobre 2010

➔ Consultable et téléchargeable sur :

<http://www.regioncentre.fr/jahia/webdav/site/portail/shared/CESR/Rapports%20et%20communications/Femmes/Rapport%20%C3%89galit%C3%A9%20Femmes-Hommes.pdf>

➤ **Les personnes ressources dans l'académie**

- **Sylvie Hauchecorne**, Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale, Chef du Service académique d'information et d'orientation (SAIO), Déléguée régionale de l'Onisep
- **Gyslaine Jarmakowski**, Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité
- **Jessica Hery**, Conseillère d'orientation psychologue, Chargée de mission "mixité parité égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif" au SAIO

➔ **Les coordonnées**

▪ Service académique d'information et d'orientation
21 rue St Etienne
45043 Orléans Cedex 1
☎ 02 38 79 42 41
ce.saio@ac-orleans-tours.fr

▪ Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
Préfecture du Loiret
181 rue de Bourgogne
45042 ORLEANS cedex 1
☎ 02 38 81 40 48

Pairform@nce

Le programme Pairform@nce est une plate-forme de formation en ligne à destination des enseignants.

L'objectif de ce dispositif de formation est de permettre de répondre aux besoins individuels et collectifs sur des thématiques spécifiques.

L'environnement de formation en ligne Pairform@nce propose un catalogue de parcours de formation produits dans les académies. Ces parcours sont mis à la disposition de toute la communauté éducative pour construire des actions de formation.

Un parcours de formation propose des activités s'appuyant sur diverses ressources concourant à la formation des acteurs de l'éducation sur une thématique particulière.

➤ Le parcours de formation : « L'égalité filles / garçons dans le système éducatif »

Ce parcours a été mis en place, dans notre académie, dans l'objectif d'accompagner les équipes éducatives dans leurs actions de sensibilisation de leurs élèves à la division sexuée des parcours scolaires et professionnels des filles et des garçons véhiculée par les stéréotypes de sexe qui restent encore aujourd'hui très prégnants dans le champ de l'orientation.

Ce parcours de formation permettra : _____

- l'acquisition de savoirs, savoir-faire, favorisée par des activités proposées aux stagiaires mettant en jeu diverses ressources,
- leur mobilisation par la mise en place d'actions,
- la réflexion sur cette mobilisation,
- un travail en équipe entre pairs.

Ce parcours est structuré en 4 étapes proposant chacune des activités (individuelles ou collectives) et des ressources à destination des acteurs de l'éducation.

En particulier, les acteurs seront mis en situation de créer une séquence pédagogique qu'ils exploiteront avec leurs élèves. Pour les aider, **des ressources** leurs sont proposées, ce sont des documents présentés selon des formats variés (statistiques, liste d'ouvrages, lectures complémentaires, adresses de sites web, expositions, vidéos...).

Pour plus d'information sur ce parcours (et les autres parcours disponibles), nous vous invitons à consulter le site <http://ac-orleans-tours.pairformance.education.fr>.

Pour participer au parcours « Egalité filles/garçons dans le système éducatif », vous devez vous inscrire au plan académique de formation (PAF) sur le site académique, courant septembre :

➔ <http://www.ac-orleans-tours.fr/>

N'hésitez pas, rejoignez nous !



Quand t'es un garçon,
tu fais du rugby, pas de
la danse !



Plus tard, je ne travaillerai
pas parce que mon mari ne
voudra pas que je travaille.



Un garçon, ça n'est pas assez
doux pour s'occuper d'une vieille
personne ou d'un bébé !



Les filles, elles passent plein de
temps dans la salle de bain alors
elles peuvent pas travailler dans
un atelier.

Les filles n'ont pas leur place dans
certains métiers, car il leur man-
que la force physique.



onisep

CENTRE

toute l'info sur les métiers
et les formations

ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche